



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

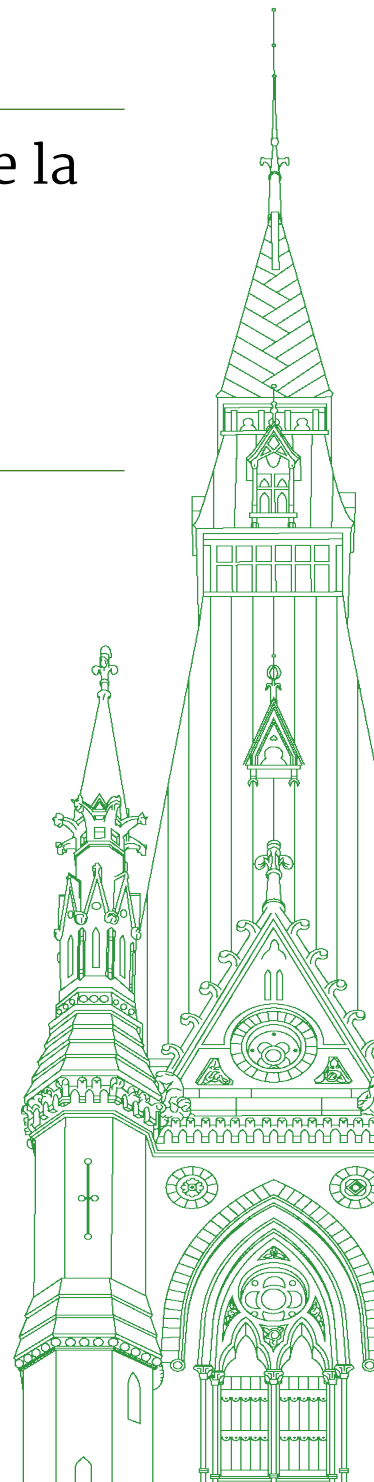
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 020

Le mercredi 3 décembre 2025

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le mercredi 3 décembre 2025

• (1630)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 20^e séance du Comité permanent de la science et de la recherche. Le Comité se réunit pour étudier l'intelligence artificielle.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. À titre de rappel, tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins pour aujourd'hui. Nous recevons l'honorable Evan Solomon, ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique. Il est également le député de la circonscription de Toronto-Centre, qui m'est particulièrement chère, puisque c'est là que j'ai posé mes valises en 1999 et que j'ai eu mon premier chez-moi.

Nous accueillons également M. Mark Schaan, sous-ministre délégué du ministère de l'Industrie.

Monsieur Solomon, vous aurez cinq minutes pour présenter votre déclaration liminaire. Merci beaucoup de comparaître devant le Comité, et ce, malgré votre emploi du temps occupé. Nous passerons ensuite aux périodes de questions.

Vous avez la parole. Allez-y s'il vous plaît.

[Français]

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique): Merci beaucoup, madame la présidente.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à participer à votre étude sur l'intelligence artificielle.

Je suis accompagné, aujourd'hui, d'un fonctionnaire de mon ministère.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter le travail en cours pour renforcer le leadership du Canada dans ces domaines importants qui sont en évolution rapide.

[Traduction]

L'IA façonne déjà tous les secteurs de notre économie, et cette transformation ne fera que croître. Le Canada dispose de forces réelles pour cette nouvelle ère qui s'amorce: des chercheurs de classe mondiale, un écosystème dynamique d'entreprises en démarrage et en expansion, et un leadership reconnu en IA responsable. Nous investissons dans chaque aspect de cet écosystème, et donc,

dans l'avenir de notre économie, tout particulièrement dans la science et la recherche, qui sont l'axe central de notre discussion d'aujourd'hui.

Le Canada, évidemment, a été le premier pays à lancer une stratégie nationale en matière d'IA, en 2017, et nous en sommes très fiers. Nous sommes l'un des premiers pays à avoir nommé un ministre dédié de l'IA en tant que technologie transformatrice, et je suis honoré d'occuper ce poste.

Cependant, le leadership n'est pas un droit de naissance. Des pays de partout dans le monde évoluent très rapidement, et le Canada le fait également avec ambition, clarté et responsabilité. Notre principe directeur est l'IA pour tous. Nous savons que la technologie avance au rythme de l'innovation, mais les citoyens avancent au rythme de la confiance. Il nous faut donc bâtir sur une base de confiance pour pouvoir créer l'économie de demain.

Le Canada a de profondes racines dans ce domaine. Nos chercheurs ont inventé l'IA moderne, et le Canada est le berceau des trois grands pionniers: Yoshua Bengio, à Mila, notre institut à Montréal; Geoffrey Hinton, à l'Institut Vecteur, à Toronto; et Rich Sutton, à l'AMII, à Edmonton. Soit dit en passant, ils sont tous les trois récipiendaires du prix Turing, l'honneur suprême dans l'IA à l'échelle mondiale. Bien sûr, Geoffrey Hinton a également remporté le Prix Nobel. Ils sont largement reconnus comme les parrains de l'IA. Leur travail a jeté les bases des systèmes d'aujourd'hui et continue d'ancrer la force du Canada dans la recherche, la formation et le leadership responsable en matière d'IA.

Depuis l'établissement de ce nouveau ministère, nous avons pris des mesures concrètes pour consolider ses bases. Cet automne, nous avons lancé le Groupe de travail national sur la stratégie en matière d'IA, réunissant 28 leaders issus de la recherche, de l'industrie, du milieu du travail et de la société civile. En plus de 30 jours, ils ont réalisé un sprint ciblé qui oriente une stratégie d'IA renouvelée que nous présenterons au cours de la nouvelle année, près de deux ans avant la date prévue.

Pour soutenir cette stratégie, plus de 11 300 Canadiens ont échangé des idées par l'intermédiaire de notre portail public, la plus importante consultation numérique de l'histoire de notre ministère, en plus de dizaines de mémoires provenant de groupes d'intervenants. Les Canadiens font partie de ce moment et veulent que l'IA procure de réelles retombées.

C'est pourquoi nous investissons dans les infrastructures qui accompagnent la nécessité de rivaliser. Notre Fonds d'accès à une capacité de calcul pour l'IA, doté de 300 millions de dollars, fait partie d'une Stratégie sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA d'une valeur de 2 milliards de dollars. Elle a reçu plus de 1 300 demandes, ce qui démontre la force et l'ambition de l'écosystème d'IA du Canada.

Les conséquences économiques sont également claires. Aujourd'hui, 800 000 Canadiens travaillent dans le secteur des technologies et du numérique, le plus vaste et celui qui connaît la croissance la plus rapide au pays, et 150 000 d'entre eux œuvrent plus précisément dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il s'agit de bons emplois rémunérateurs qui sont essentiels à notre prospérité future.

Une étude récente de Deloitte et de l'Institut Vecteur a révélé que l'IA contribue à peu près à hauteur de 100 milliards de dollars à l'économie canadienne, plus de 17 000 nouveaux emplois liés à l'IA ayant été créés en Ontario l'an dernier seulement. Pour chaque dollar fédéral investi dans ce secteur, près de 10 \$ proviennent du secteur privé. C'est pourquoi nous appuyons les entreprises qui conçoivent des solutions concurrentielles à l'échelle internationale. Permettez-moi d'en nommer quelques-unes.

Nous avons signé un protocole d'entente avec Cohere, un grand modèle de langage, l'un des meilleurs au monde. Il a été le premier de son genre, conclu entre le gouvernement du Canada et une société d'IA canadienne, à explorer la manière dont les modèles peuvent soutenir de meilleurs services gouvernementaux pour le public.

À Oakville, des entreprises comme Geotab utilisent l'IA dans des millions de véhicules connectés. Sur la côte Ouest, des entreprises comme Sanctuary AI repoussent la frontière de la robotique. Ces sociétés reflètent l'ampleur du talent canadien et les possibilités à venir.

Nous continuons de renforcer nos bases en matière de recherche. Rien que la semaine dernière, j'ai annoncé l'octroi de 42 millions de dollars pour permettre à l'Université de Toronto d'accroître ses capacités de calcul avancé, un investissement réalisé par l'entremise de l'Alliance de recherche numérique du Canada. L'AMII, Mila et l'Institut Vecteur demeurent des piliers essentiels de l'excellence en recherche et de la formation de talents.

Les prochaines grandes découvertes se passent juste ici, au Canada. Les talents sont l'un de nos grands avantages. Le budget de 2025 prévoyait 1,7 milliard de dollars pour attirer au Canada 1 000 des meilleurs chercheurs au monde, ainsi que leurs laboratoires, et pour élargir les voies d'accès aux travailleurs qualifiés en IA, en technologies quantiques et dans les technologies émergentes.

Le gouvernement mène par l'exemple. Nous introduisons des outils d'IA à l'intérieur des ministères — en travaillant avec des fournisseurs technologiques de confiance — pour moderniser la prestation de services et garantir que les fonctionnaires ont les outils dont ils ont besoin, et nous suivons des principes clairs de sécurité, de transparence et de surveillance humaine pour offrir de meilleurs services aux Canadiens.

Enfin, la confiance est essentielle. C'est pourquoi nous préparons une loi modernisée sur la protection des renseignements personnels et des données afin d'assurer la sécurité des renseignements des Canadiens, de protéger les enfants en ligne et de faire en sorte que les entreprises soient tenues responsables de la manière dont les données personnelles sont gérées à l'ère de l'IA.

Tout ce travail porte sur la souveraineté numérique moderne du Canada. Pour le réaliser, il nous faut la capacité, les talents, les infrastructures et les partenariats nécessaires pour façonner notre avenir numérique et maintenir notre leadership dans le domaine de la science et de la recherche. Nous bâtissons au Canada, achetons au Canada et croyons dans le Canada.

Nous sommes les pionniers et les fondateurs de l'IA moderne. Nous transformons ces fondations en prospérité économique, en services publics renforcés, en de meilleurs emplois et en une innovation digne de confiance pour les Canadiens.

• (1635)

Merci. Je répondrai avec plaisir aux questions du Comité.

La présidente: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons maintenant commencer notre première série de questions de six minutes chacune.

Nous commençons par le député Baldinelli.

Allez-y s'il vous plaît. Vous avez six minutes.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur le ministre, d'être avec nous cet après-midi.

Je vais entrer dans le vif du sujet, monsieur le ministre.

Pour ce qui est de l'IA, quelle est votre définition de la souveraineté en ce qui concerne la propriété intellectuelle et la conservation des données?

L'hon. Evan Solomon: La souveraineté est au cœur de notre stratégie. Il est essentiel de nous assurer de bâtir un écosystème d'IA souveraine. L'IA souveraine comporte de nombreuses définitions. L'une d'elles est opérationnelle, et l'autre est juridique en ce qui concerne la manière dont nous présentons nos demandes de propositions, mais je dirais qu'il s'agit de s'assurer que les données les plus sensibles du Canada sont protégées en vertu de la loi canadienne. C'est...

Tony Baldinelli: Puis-je donner suite à cette question?

En août, comme vous l'avez mentionné plus tôt, le gouvernement a signé un protocole d'entente avec Cohere, et 240 millions de dollars ont été versés dans le cadre de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA. D'après la propre publication du gouvernement, grâce à cet investissement « Cohere sera en mesure d'obtenir suffisamment de capitaux du secteur privé pour inciter ses partenaires stratégiques à construire un nouveau centre de données de pointe pour l'IA au Canada, un projet de plusieurs milliards de dollars ».

L'une des premières décisions que Cohere a prises avec les 240 millions de dollars a été de s'associer à une entreprise américaine appelée CoreWeave pour bâtir ce centre de données de calcul pour l'IA. Qu'y a-t-il de vraiment canadien ou de souverain là-dedans?

L'hon. Evan Solomon: Merci de poser une excellente question au sujet de l'un de nos champions nationaux, Cohere, que nous sommes très fiers d'appuyer.

Je tiens à rappeler au Comité et aux honorables membres qu'il n'y a que quatre pays au monde qui disposent de grands modèles de langage: les États-Unis, la Chine, la France et le Canada, avec Cohere. Cet investissement dans Cohere — rappelez-vous qu'il s'agissait d'un investissement dans Cohere — nous en sommes très fiers, parce que la société dispose maintenant d'un grand modèle de langage...

Tony Baldinelli: Mais l'investissement dans les données...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Vous devez parler une personne à la fois. Je demande à tous les députés de laisser le ministre répondre.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, avec tout le respect que je vous dois, en ce qui concerne l'investissement dans le centre de données et la création de ce centre, certaines entreprises sont venues à nous. L'une d'elles, par exemple, était eStruxture, qui a mentionné avoir construit 14 centres de données et en avoir le contrôle.

Y a-t-il quoi que ce soit dans le protocole d'entente qui garantit que les investissements que vous avez fournis sont destinés aux entreprises canadiennes?

● (1640)

L'hon. Evan Solomon: Nous sommes très fiers d'avoir investi dans Cohere. C'est le plus important: investir dans des entreprises canadiennes pour garder leur propriété intellectuelle au Canada.

L'entreprise emploie 450 personnes ici au Canada. Elle fait affaire partout dans le monde. Je pense que la plupart des Canadiens sont très favorables aux activités de Cohere et au fait qu'il s'agit d'une entreprise canadienne qui se construit ici au Canada. La façon dont elle souhaite faire croître son entreprise relève de Cohere, mais je peux vous dire ceci: nous sommes très fiers d'investir dans Cohere.

Tony Baldinelli: Avez-vous prévu des mécanismes de protection dans le cadre des fonds que vous avez fournis pour garantir que l'argent versé — l'argent des contribuables — profitera effectivement aux entreprises canadiennes, comme eStruxture, par exemple, qui s'est manifestée...? Elle n'avait aucune idée de l'entente entre Cohere et CoreWeave.

Pour revenir à la question de la souveraineté, CoreWeave est une entreprise technologique américaine. La CLOUD Act des États-Unis est entrée en vigueur en 2018. Cette loi permet aux organismes d'application de la loi américains de forcer les entreprises technologiques américaines à divulguer les données qu'elles contrôlent peu importe l'endroit où celles-ci sont stockées à l'échelle mondiale, ce qui fait en sorte que CoreWeave, qui bâtit ce centre de données, est assujettie à la CLOUD Act américaine.

L'hon. Evan Solomon: Laissez-moi tout d'abord vous dire à quel point nous sommes fiers d'investir dans Cohere.

Tony Baldinelli: Cela ne correspond pas à votre définition de « souveraineté ».

L'hon. Evan Solomon: Cohere est bel et bien une entreprise souveraine.

Tony Baldinelli: Non. CoreWeave et le centre de données... la CLOUD Act des États-Unis...

L'hon. Evan Solomon: J'ai dit à maintes reprises que la souveraineté n'est pas synonyme de solitude. Nos grandes entreprises canadiennes feront des affaires avec de nombreuses entreprises et travailleront avec de nombreuses sociétés mondiales, mais Cohere est une entreprise canadienne qui emploie 450 Canadiens — il s'agit de bons emplois — et qui fait des affaires partout dans le monde, en plus de bâtir un grand modèle de langage. Les entreprises canadiennes comme la RBC font partie de ses clients. Bell est un de ses clients. C'est une entreprise championne, et nous sommes très heureux d'avoir fait en sorte qu'elle dispose de la capacité et des outils nécessaires pour devenir une entreprise mondiale.

Tony Baldinelli: Monsieur le ministre, CoreWeave est un partenaire de Nvidia, qui approvisionne Core Weave en GPU, soit des « unités de traitement graphique ». En fait, elles ont conclu ensemble un accord de 6,8 milliards de dollars en août.

Savez-vous si l'une de ces entreprises est liée de quelque façon que ce soit à Brookfield?

L'hon. Evan Solomon: Nous sommes très heureux d'avoir investi dans Cohere. Je ne connais pas les clients de Cohere, mais je dirai que l'investissement dans Cohere pour faire en sorte qu'elle ait la capacité et les outils nécessaires pour prospérer, qu'elle emploie des Canadiens et qu'elle conserve notre propriété intellectuelle ici est essentiellement une histoire de champion que, j'en suis sûr, l'honorable député appuierait également.

Nous voulons des entreprises canadiennes ici. Nous voulons la propriété intellectuelle ici. Nous voulons des emplois canadiens ici, et nous assurer que, parmi les quatre pays qui disposent de grands modèles de langage — et c'est un domaine concurrentiel — le Canada possède Cohere. Je suis sûr que l'honorable député appuierait l'idée de conserver Cohere ici, de créer des emplois ici et de favoriser les investissements...

Tony Baldinelli: Des emplois canadiens ici, oui.

L'hon. Evan Solomon: Ce sont des emplois canadiens.

Tony Baldinelli: Nous créons des centres de données avec des entreprises américaines, qui pourraient être assujetties à la CLOUD Act des États-Unis. En quoi cela est-il souverain?

Voici ma dernière question pour vous. En tant que ministre de l'Intelligence artificielle, avez-vous déjà abordé le premier ministre pour discuter de ses actifs dans des entreprises comme Nvidia ou dans des intrants... comme Brookfield?

Brookfield et Nvidia viennent de signer une entente, le 19 novembre, pour la création d'un fonds dédié à l'infrastructure de l'IA, évalué à 100 milliards de dollars. Le saviez-vous?

La présidente: Le temps est écoulé. Nous devons passer au député suivant. Vous pourrez peut-être aborder cette question au deuxième tour.

Nous passons maintenant à M. Rana pour six minutes.

Allez-y s'il vous plaît, monsieur Rana.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur le ministre, de prendre le temps d'être ici.

Comme vous l'avez mentionné, en 2017, le Canada a été l'un des premiers pays à lancer une stratégie nationale pour l'IA. Comment cela a-t-il préparé le Canada aux innovations récentes en IA?

L'hon. Evan Solomon: Merci beaucoup de poser la question. Je vous en suis très reconnaissant.

Nous investissons dans l'écosystème canadien de l'IA afin de le bâtir de fond en comble. Il est très important que le Canada dispose d'un écosystème souverain que nous appuyons pour qu'il puisse travailler avec des entreprises de partout dans le monde, mais conserver les emplois canadiens et la propriété intellectuelle canadienne ici. C'est pourquoi nous avons investi dans la recherche fondamentale, dans notre commercialisation et dans nos entreprises spécialisées en grands modèles de langage ainsi que dans les conditions nécessaires à notre croissance. Nous pouvons compter sur une paire de chercheurs de renommée mondiale, appuyés par une excellente infrastructure numérique et par des partenariats industriels robustes.

Je suis heureux que l'honorable député me questionne à ce sujet. Nous devrions être très fiers de nos trois instituts nationaux. Ce qui se passe à l'Institut Vecteur à Toronto, à Mila à Montréal et à l'AMII à Edmonton est une chose dont les Canadiens devraient être très fiers. Je souhaite que les Canadiens voient non seulement la remarquable recherche de classe mondiale, mais aussi la commercialisation sous-jacente pour transformer cette recherche en entreprises remarquables. Ces entreprises sont en voie d'accomplir des choses remarquables.

Si je peux me le permettre, je vais vous donner un exemple de choses que nous observons. RL Core Technologies est une entreprise lancée par une professeure spécialisée dans l'apprentissage machine appelée Martha White. Elle travaille à Edmonton, à l'Université de l'Alberta. Martha White menait des recherches dans la manière dont l'IA peut changer les systèmes de purification d'eau, qui sont très importants au Canada et dans le monde entier. Elle n'a jamais pensé que sa recherche se convertirait en entreprise, mais elle a créé une entreprise pour laquelle elle a amassé entre 7 et 10 millions de dollars. Elle est la PDG de RL Core Technologies. Nous l'avons rencontrée. Elle emploie des gens. Elle a converti sa recherche en emplois, en travaillant avec l'AMII, l'un de nos instituts de recherche.

C'est un autre excellent exemple de la manière dont, lorsque vous investissez ici et devenez des chefs de file dans la recherche et la science en matière d'IA, ce à quoi s'intéresse le Comité, vous voyez comment cela se traduit par une commercialisation, des emplois et des solutions qui auront des répercussions positives sur le monde.

• (1645)

Aslam Rana: Merci, monsieur le ministre.

Comment le gouvernement prévoit-il concilier la collaboration entre le secteur privé et les institutions de recherche canadiennes et le besoin de protéger la propriété intellectuelle et la souveraineté des données canadiennes?

L'hon. Evan Solomon: C'est une excellente question.

Le gouvernement travaille en étroite collaboration pour mettre en place des leviers permettant d'encourager la participation du secteur privé. Tout d'abord, cela fait partie du mandat de nos instituts d'IA. Nous disposons également d'une supergrappe des technologies numériques appelée Scale AI, établie à Montréal. Elle s'emploie à commercialiser l'IA, à soutenir les entreprises d'IA ainsi que les petites et moyennes entreprises.

Nous disposons également d'un fonds d'investissement de 2 milliards de dollars que nous déployons de façon soutenue dans divers secteurs, ainsi que de milliards de dollars consacrés à l'infrastructure en IA et à notre Fonds d'accès à une capacité de calcul pour l'IA, afin de favoriser la croissance, l'investissement et la création d'emplois dans ce secteur.

Aslam Rana: Dans le budget de 2025, d'importants investissements ont été réalisés dans les programmes favorisant l'intelligence artificielle, comme le Fonds d'accès à une capacité de calcul pour l'IA et le Programme d'infrastructure de calcul souverain pour l'IA, qui a reçu près de 1 milliard de dollars de financement. Pouvez-vous nous dire comment ces investissements placent le Canada à l'avant-plan de la recherche en IA et comment ils s'appliquent aux entreprises canadiennes?

L'hon. Evan Solomon: On constate que ces investissements ont déjà porté fruit. Je vais revenir tout d'abord à l'étude de Deloitte et au fait que nous avons connu une croissance économique de 100 milliards de dollars ici grâce à ce secteur. Pour chaque dollar investi ici par le gouvernement fédéral, nous avons obtenu un rendement 10 fois supérieur. Ce n'est qu'un exemple.

Nous parlons de Cohere. Les fondateurs de cette entreprise ont étudié avec Geoffrey Hinton, qui est, bien sûr, le dirigeant de l'Institut Vecteur. Cohere est un développeur de grands modèles de langage dont le siège social est au Canada. C'est très important.

Pour que les Canadiens puissent bien comprendre, lorsque nous parlons de grands modèles de langage, les gens connaissent peut-être ChatGPT et Anthropic — ils en ont entendu parler — mais le Canada a Cohere. Seuls les États-Unis, la Chine, la France et le Canada disposent de grands modèles de langage. Ce sont les types de systèmes qui peuvent générer des langues et leurs prédictions.

Il s'agit d'une entreprise très importante. Le Canada dispose de la propriété intellectuelle et de la technologie, et la croissance provient du Canada. Cela découle vraiment du fait que tout commence par une recherche de calibre mondial...

• (1650)

La présidente: Pouvez-vous conclure en cinq secondes?

L'hon. Evan Solomon: ... et par l'excellence de pointe, reconnue mondialement, que nous possédons et soutenons ici.

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à M. Blanchette-Joncas pour six minutes.

Allez-y s'il vous plaît.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous salue et vous remercie d'être avec nous.

Mon système d'intelligence humaine a entendu des mots très forts de votre part. Je les répète pour être certain que nous sommes bien alignés. Vous avez mentionné qu'il faut s'appuyer sur la confiance, qui est essentielle. Vous avez parlé de transparence.

Monsieur le ministre, vous avez refusé à six reprises l'invitation du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, alors que votre ministère mène une consultation sur l'intelligence artificielle. Selon ce qui a été révélé dans le quotidien *La Presse*, des acteurs ont pu soumettre des réponses de façon anonyme à votre consultation publique.

Vous parlez de transparence et de confiance, ce qui m'amène à vous poser la question suivante: comment les Canadiens peuvent-ils faire confiance à votre stratégie sur l'intelligence artificielle alors que des intervenants anonymes, dont de potentiels acteurs étrangers, peuvent influencer les orientations publiques pendant que vous refusez de répondre aux questions du Parlement?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de votre question.

Je vais vous répondre en anglais, parce que c'est plus facile pour moi.

Maxime Blanchette-Joncas: Nous y sommes habitués. Ça va.

L'hon. Evan Solomon: Je comprends les questions en français, mais je parle cette langue comme une vache espagnole.

Maxime Blanchette-Joncas: Comme le dit bien le premier ministre,

[Traduction]

« Qui s'en soucie? »

[Français]

L'hon. Evan Solomon: Non, c'est très important.

Maxime Blanchette-Joncas: Ce n'est pas grave. Le français est une langue secondaire. Ce n'est pas une langue officielle. Nous le comprenons.

L'hon. Evan Solomon: C'est une langue très importante et je la comprends bien.

[Traduction]

Nous sommes très fiers de notre groupe de travail. Il est composé de 28 membres, que nous avons choisis. Rappelez-vous, ils ont eu 30 jours. Ils ont soumis leurs propositions. Nous veillons actuellement à ce qu'elles soient traduites et codées, et elles seront toutes rendues publiques. C'est la première chose.

Ensuite, il y a eu 11 300 mémoires publics, ce dont nous sommes aussi très fiers. Ceux-ci seront également tous rendus publics. Le processus est entièrement transparent, et nous voulons qu'il en soit ainsi, car il s'agit de la plus importante consultation publique numérique de l'histoire de notre industrie.

Je suis aussi très fier du fait...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Ça répond à ma question, monsieur le ministre. Merci beaucoup.

Ainsi, aujourd'hui, vous pouvez nous garantir que la liste des intervenants de la consultation ainsi que les mémoires reçus seront rendus publics. Pouvez-vous nous garantir que des acteurs étrangers n'auront pas influencé, de façon anonyme, la consultation qui doit orienter la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle?

Monsieur le ministre, je vous parle. C'est moi qui pose des questions. Je vois que ça ne vous intéresse pas.

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de votre question. Elle est très importante.

[Traduction]

C'est pourquoi je veux m'assurer de vous donner toujours la bonne réponse précise.

Nous nous assurerons de produire des résumés de tous les commentaires reçus. Ces consultations publiques alimenteront notre stratégie nationale pour l'IA, que nous bâtissons actuellement et dont nous sommes heureux de parler. Nous disposons d'une stratégie pour l'IA, comme vous le savez, et nous sommes en train de bâtir un nouveau...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je reprends vos mots, à savoir « transparence » et « confiance ».

Me confirmez-vous aujourd'hui que les noms, les consultations et les mémoires déposés dans le cadre de la consultation publique de votre stratégie nationale vont être rendus publics, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Je l'ai dit dans le passé, mais je suis très fier de dire que nous possédons déjà le nom des 28 membres de notre groupe de travail public. Vous pourrez les lire.

Pour ce qui est des 11 300 mémoires publics, je ne connais pas le nom de chacun d'entre eux.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je comprends que vous gagnez du temps et que vous ne voulez pas répondre à la question. Je répète vos mots: « transparence » et « confiance ». La confiance est essentielle, et il y a un besoin de transparence. Ce sont vos propres mots, ceux que vous avez utilisés dans votre présentation.

Je reviens à ma question. Allez-vous rendre public l'ensemble des noms des gens qui ont contribué à la consultation publique pour vous assurer que personne n'est anonyme et que les gens ne pensent pas que des forces étrangères influenceraient de façon anonyme la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle du Canada?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Nous sommes très transparents pour ce qui est des membres du groupe de travail à qui nous avons demandé publiquement de soumettre des propositions. Nous avons également mis sur pied un portail qui a fait l'objet de 11 300 interventions. Il s'agissait d'une consultation publique. Nous sommes très fiers du fait que les Canadiens soient intervenus.

Nous concevons notre stratégie pour l'IA de manière très transparente, et c'est pourquoi je suis ici au Comité. Je suis très heureux d'en parler.

• (1655)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Ce que vous faites aujourd'hui est dangereux. Vous n'êtes pas capable de répondre par un simple « oui » ou un simple « non » à cette question: pouvons-nous identifier les gens qui participent à une consultation publique pour nous assurer qu'une politique aussi importante que celle sur l'intelligence artificielle n'est sujette à aucune ingérence étrangère.

Reconnaissez-vous la gravité de votre inaction et de votre irresponsabilité actuelles?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Nous sommes très transparents et ouverts. Nous avons réuni un groupe de travail public qui a été choisi par 28 personnes. Il s'agit d'un processus très public et très transparent. Nous publierons assurément leurs rapports. Tout le monde pourra les consulter. Nous sommes en train de les traduire, et ce processus est ouvert et transparent. Nous avons un portail public, ce qui est exactement ce que le gouvernement devrait faire. Il devrait demander au public de fournir son avis sur des sujets importants comme l'IA, et nous en sommes très fiers.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Nous allons donc connaître les noms de toutes les personnes qui ont contribué à la consultation publique, n'est-ce pas?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Mon sous-ministre semble vouloir répondre, mais nous sommes très fiers de...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps est écoulé pour M. Blanchette-Joncas.

L'hon. Evan Solomon: ... la transparence de notre processus.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Le fait de ne pas répondre est une réponse.

Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Nous pourrions y revenir au deuxième tour.

Sur ce, nous arrivons à la fin du premier tour. Nous allons maintenant commencer notre deuxième tour de cinq minutes et de deux minutes et demie.

Monsieur Ho, allez-y s'il vous plaît. Vous aurez cinq minutes.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, vous avez auparavant été éditeur chez Gzero Media, la division médiatique entièrement détenue par Eurasia Group, un cabinet mondial de conseil en risques politiques qui vend des analyses géopolitiques à des multinationales et à des gouvernements étrangers. Vous avez également siégé au comité de direction d'Eurasia Group, son organe de haute direction.

Pouvez-vous confirmer que vous avez occupé ces deux fonctions de 2022 à 2025?

L'hon. Evan Solomon: J'étais l'éditeur à Gzero Media, et je faisais partie de la haute direction d'Eurasia Group.

Vincent Ho: Avez-vous démissionné de ce poste?

L'hon. Evan Solomon: J'ai démissionné de ce poste bien avant de me présenter aux élections.

Vincent Ho: Recevez-vous toujours, d'une façon ou d'une autre, une indemnisation? Avez-vous des parts dans Eurasia Group ou dans l'édition Gzero, ou percevez-vous des redevances de leur part?

L'hon. Evan Solomon: Non.

Vincent Ho: En tant que membre du comité de gestion, vous auriez dû avoir accès à certaines informations sur l'analyse de l'IA et la politique sur l'IA des clients d'Eurasia Group ou de Gzero. Voyez-vous un problème avec votre rôle en tant que ministre de

l'Intelligence artificielle, puisque certains de ces clients peuvent être des parties prenantes avec qui vous devez traiter dans votre rôle en tant que ministre de l'Intelligence artificielle?

L'hon. Evan Solomon: Je suis très fier de ma longue expérience dans le secteur public. J'ai été propriétaire d'une petite entreprise, et j'ai lancé une entreprise, Shift magazine. J'en étais copropriétaire. En tant que propriétaire d'une petite entreprise, je suis fier de mon expérience d'éditeur de Gzero. Comme dans toute expérience, j'ai beaucoup appris. Cette expérience m'a beaucoup apporté. Je pense que c'est très important.

Vincent Ho: Avez-vous également obtenu des informations qui n'étaient pas publiques, dans le cadre de votre expérience à Gzero, des informations sur les clients de Gzero?

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Je m'excuse, madame la présidente. J'invoque le Règlement.

Je sais que je suis remplaçant au Comité, mais je lis la motion débattue, et je ne vois pas la pertinence de ces questions.

La présidente: Merci. Ce n'est pas un rappel au Règlement. Le ministre est ici pour parler de l'intelligence artificielle.

Allez-y, monsieur Ho, s'il vous plaît.

Vincent Ho: Je reprends.

Avez-vous déjà eu à vous récuser pour des raisons éthiques en raison des informations que vous avez obtenues dans le cadre de votre précédent rôle à Gzero Media, puisqu'elles concernent votre travail en tant que ministre de l'Intelligence artificielle?

L'hon. Evan Solomon: Encore une fois, non. Je suis très fier du travail que j'ai fait à Gzero Media, où je m'occupais des analyses géopolitiques.

Vincent Ho: Avez-vous eu des interactions avec des présidents, des anciens employés, des associés ou des partenaires d'affaires de Gzero ou d'Eurasia Group depuis que vous êtes ministre de l'Intelligence artificielle?

L'hon. Evan Solomon: Oui, j'ai eu quelques discussions amicales avec mes anciens employés là-bas. Évidemment, ils m'ont félicité quand j'ai été élu. Il y a eu des discussions très amicales, qui n'ont aucun lien avec le travail.

Vincent Ho: Gerald Butts, l'ancien secrétaire principal de Justin Trudeau, était-il un membre de Gzero ou d'Eurasia?

● (1700)

L'hon. Evan Solomon: Oui, il était membre d'Eurasia Group et il y travaille.

Vincent Ho: Vous avez donc discuté avec Gerald Butts.

L'hon. Evan Solomon: Oui.

Vincent Ho: D'accord.

Des membres de Gzero ou d'Eurasia Group ont-ils, depuis, tenté de faire pression sur vous, directement ou indirectement?

L'hon. Evan Solomon: Non.

Vincent Ho: Gerald Butts est très actif dans les cercles libéraux. Vous venez de dire que vous avez discuté avec lui. Quel genre de discussions avez-vous eues avec lui?

L'hon. Evan Solomon: Je dirais que l'un des centres d'intérêt que je partage avec de nombreuses personnes à Eurasia Group, et avec de nombreuses personnes ici, c'est la géopolitique. Je discute avec de nombreuses personnes de géopolitique et de ce qui se passe dans le monde. Ce n'est pas quelque chose que je fais tous les jours, mais comme de nombreux distingués membres ici, je suis fasciné par la géopolitique et le travail de calibre mondial que font de nombreuses organisations. Je lis les journaux. Je lis...

Vincent Ho: Quelles sont les garanties que vous avez mises en place, ou en avez-vous même, pour vous assurer que la politique relative à l'IA que vous proposez n'est pas liée à votre ancien employeur, avec qui vous semblez avoir eu des discussions ou des interactions depuis que vous avez quitté l'entreprise?

L'hon. Evan Solomon: Je respecte toutes les normes les plus strictes que le commissaire à l'éthique ou toute autre personne m'a demandé de respecter. Je respecte toutes ces normes. Je respecte les règles à la lettre, comme on me l'a demandé et comme je m'attends à ce que tout membre le fasse.

Vincent Ho: Qu'en est-il des intérêts du premier ministre dans Brookfield? Avez-vous des garanties pour vous assurer que cela n'enrichit pas le premier ministre?

L'hon. Evan Solomon: Encore une fois, je suis toutes les règles.

Je dirais que mon objectif dans ce dossier comporte deux volets. Je me concentre sur la souveraineté de l'IA et l'IA pour tous et sur l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario. Ce sont les deux aspects sur lesquels je me concentre.

Je m'attends à ce que tout le monde respecte les normes éthiques les plus strictes.

La présidente: Merci. Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à Mme McKelvie, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Jennifer McKelvie (Ajax, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur le ministre, de vous joindre à nous aujourd'hui.

Puisque vous avez dit aimer la géopolitique et que vous vous intéressez à ce qui se passe dans le monde, pouvez-vous nous dire comment vous veillez à ce que l'écosystème de recherche canadien dans le domaine de l'IA reste concurrentiel à l'échelle internationale?

L'hon. Evan Solomon: Merci de la question. J'apprécie toujours le travail que fait la distinguée membre du Comité.

Nous savons tous que l'IA est une technologie transformatrice, et que le Canada a une stratégie à long terme en tant que premier pays à avoir une stratégie nationale conçue pour que notre pays soit toujours compétitif.

Il y a deux ou trois choses. Dans le cadre de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, lancée en 2017, on a investi des milliards de dollars dans l'écosystème du Canada. Il y a certains éléments clés, comme les chaires en IA de l'Institut canadien de recherches avancées, l'ICRA, et nos instituts nationaux en IA. Je les mentionne toujours parce qu'ils sont importants. Ce sont des chefs de file. Il y a l'AMII à Edmonton, le Mila à Montréal et l'Institut Vecteur à Toronto. Nous avons de nombreux centres. Waterloo est un centre. Sherbrooke en est un. À Vancouver, il y a... nous avons une incroyable grappe d'innovations remarquables.

Puisqu'il s'agit de science et de recherche, je souhaite mettre l'accent sur notre programme de chaires en IA de l'ICRA. Nous avons nommé plus de 125 chercheurs. Ils forment environ 250 étudiants diplômés et boursiers postdoctoraux chaque année. Cela nous fournit un réseau d'innovations. Non seulement ils continuent de faire davantage de recherches, mais en plus ils fondent des entreprises transformatrices qui créent de bons emplois ici.

Permettez-moi de vous donner quelques chiffres, parce que je pense que les faits sont importants. Nos chaires en IA de l'ICRA occupent la troisième place pour ce qui est de l'impact mondial. Nous nous plaçons seulement après Google et l'Institut Max Planck d'informatique. Cela signifie que nous produisons des documents qui sont quatre fois et demie plus susceptibles de paraître dans le 1 % des revues les plus citées que la moyenne mondiale. Pour que les Canadiens le sachent, cela nous place avant Meta, MIT, Oxford, Stanford et la Chine.

Ce sont des occasions importantes de faire preuve de leadership dont les Canadiens devraient être fiers. Nous devrions peut-être raconter davantage notre histoire. Ce que nous avons fait est remarquable.

La Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA, que nous avons annoncée dans le budget de 2024, prévoit 2 milliards de dollars et 925 millions de dollars sur cinq ans, pour veiller à ce que nos entreprises, nos chercheurs et nos innovateurs aient accès à une capacité de calcul à grande échelle et sûre.

J'aimerais également parler de l'autre chose que nous avons faite. Parfois, les Canadiens ne savent pas combien notre écosystème est riche. Nous avons ce que l'on appelle l'Alliance de recherche numérique du Canada. L'Alliance a investi près de 300 millions de dollars seulement pour tenter d'améliorer de 50 % la capacité de calcul scientifique du Canada. L'année prochaine, le Canada fabriquera un supercalculateur de l'IA pour nos chercheurs, ce qui nous placera au sommet du G7. C'est un programme incroyable. Nous y travaillons actuellement. Les Canadiens devraient être très fiers que nous fabriquions actuellement le genre de supercalculateur dont les chercheurs ont besoin pour régler aujourd'hui les problèmes de demain, ici, au Canada.

Encore une fois, nous avons un écosystème assez remarquable dans lequel nous avons investi pour veiller à ce que cet écosystème non seulement reste concurrentiel à l'échelle internationale, mais aussi qu'il soit un chef de file à l'échelle mondiale.

• (1705)

Jennifer McKelvie: Certainement, je pense que nous jouons dans la cour des grands. J'apprécie le fait que vous ayez présenté des chiffres pour le montrer.

En ce qui concerne la stratégie pancanadienne, quels sont les résultats clés, les jalons clés ou les réussites clés qui, selon vous, justifient un investissement supplémentaire dans ce domaine, à l'avenir?

L'hon. Evan Solomon: La Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle a été couronnée de succès. Nous la reconstruisons parce que la technologie évolue très vite, et nous voulons nous assurer que nous favorisons non seulement l'innovation, mais également la croissance économique. Nous voulons que les bons emplois et les emplois de haute technologie restent ici, au Canada. Nous voulons également que la propriété intellectuelle — l'innovation — reste ici.

Quelles sont certaines des réussites clés?

Les trois instituts nationaux en IA ont une renommée mondiale. J'ai voyagé partout dans le monde. Je suis allé aux Émirats arabes unis. Dans cette région du monde, ils connaissent le Mila. Ils savent qui est Yoshua Bengio grâce à son travail de pionnier. Ils connaissent Geoffrey Hinton de l'Institut Vecteur, et ils connaissent tous les chercheurs de l'Institut. Ils connaissent Rich Sutton, le pionnier de l'apprentissage machine et l'AMII.

Ces instituts sont des marques de fabrique dans les cercles de l'IA, et les gens devraient s'estimer très heureux. Cela nous aide à recruter les meilleurs talents du monde. Encore une fois, les instituts en IA...

La présidente: Veuillez conclure, s'il vous plaît, parce qu'il vous reste 10 secondes.

L'hon. Evan Solomon: Je terminerai par un fait, parce que vous aimez les chiffres. Depuis 2021, les instituts nationaux en IA ont soutenu 1 800 entreprises du secteur privé, qui ont employé de grands Canadiens, ont offert de bons emplois et contribué à notre économie.

La présidente: Merci.

C'est au tour de M. Blanchette-Joncas, pour deux minutes et demie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, puisque vous dites que la confiance est essentielle, allons au cœur du problème.

Comment les Canadiens et les Québécois peuvent-ils faire confiance à la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle alors que 80 % des données du pays sont hébergées aux États-Unis, donc accessibles grâce au CLOUD Act? Comment pouvez-vous garantir notre souveraineté numérique, si l'intelligence artificielle canadienne dépend encore d'infrastructures américaines?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Nous savons que la souveraineté n'est pas synonyme de solitude, et qu'un grand nombre de données sont stockées dans des environnements infonuagiques, comme AWS dans d'autres pays. C'est ce qui se passe pour l'innovation. C'est exactement pour cela que nous avons une stratégie visant à investir dans les infrastructures canadiennes, notamment dans les centres de données, la recherche et les entreprises, afin de nous assurer que nous nous dirigeons vers une IA souveraine. C'est tout à fait exact.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je connais votre stratégie. En tout cas, je l'observe et je vois que vous n'avez pas de plan.

Passons à une autre question de substance.

Selon nos analyses, les centres de données pourraient représenter jusqu'à 14 % de la demande électrique du pays d'ici 2030. Le Québec possède déjà l'électricité la plus propre et la plus stable du pays. Pourquoi votre stratégie ne reconnaît-elle pas explicitement que le Québec doit être le pilier énergétique de nos infrastructures numériques?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Je suis très heureux de parler de la stratégie. Nous n'avons pas encore lancé la stratégie renouvelée. C'est pour bientôt. C'est pourquoi j'ai hâte de vous la présenter quand nous la lancerons l'année prochaine.

Je ne souhaite pas répondre à une question hypothétique, mais vous avez raison, le Québec a des infrastructures d'énergie propre fantastiques. Nous travaillons en collaboration avec le gouvernement du Québec pour nous assurer de deux choses. La première, c'est que le Québec dispose de l'infrastructure numérique nécessaire pour prospérer dans cette économie. Je dirais que c'est pour cela que le Mila se trouve là-bas. Scale AI, notre grappe, se trouve également là-bas pour bâtir cet écosystème.

● (1710)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Êtes-vous d'accord pour reconnaître que le Québec devrait être le pilier de votre stratégie d'intelligence artificielle qui nécessite notamment beaucoup d'énergie?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Le Québec est une partie très importante de l'écosystème. L'énergie du Québec est très importante pour l'idée du réseau de l'énergie propre que nous voulons bâtir en tant que gouvernement, et le Québec sera toujours un acteur essentiel pour bâtir l'économie de demain grâce à son énergie propre.

Au fait, étant donné qu'ils ont d'importants investissements, La Caisse et d'autres grandes...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Nous avons aussi l'expertise.

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: ... organisations poursuivent leur travail. Elles ont beaucoup d'expertise.

La présidente: Merci. Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à Mme DeRidder, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci d'être venu aujourd'hui, monsieur le ministre.

Vous avez aujourd'hui parlé avec fierté du lancement, en 2017, d'une stratégie nationale en matière d'IA. Certains témoins ont dit devant le Comité que rien n'a été mis en œuvre depuis ce lancement. En fait, vous avez vous-même dit qu'on met actuellement en œuvre une stratégie renouvelée en matière d'IA, mais il faudra attendre neuf ans avant que vous ne la présentiez réellement. Nous avons déjà dépensé des milliards de dollars. Entretemps, nous restons à l'avant-dernière place du G7 — sixième sur sept au G7 — au chapitre de l'innovation. Nous n'avons pas besoin d'un nouvel énoncé de mission, monsieur le ministre; nous avons besoin d'une stratégie.

Quelle est votre stratégie pour commercialiser et monétiser l'innovation canadienne au Canada pour qu'elle reste au Canada et pour que le nouvel investissement de 2 milliards de dollars annoncé dans ce budget procure un rendement net positif au contribuable canadien?

L'hon. Evan Solomon: Nous avons réalisé d'énormes progrès. Selon l'AI Index de Stanford, nous nous classons actuellement au cinquième rang au monde au chapitre des publications sur l'IA.

Kelly DeRidder: Selon l'Indice mondial de l'innovation, nous sommes sixièmes, et non pas cinquièmes.

L'hon. Evan Solomon: Je...

Kelly DeRidder: Vous dites que nous avons fait d'énormes progrès pour aller de l'avant. Pouvez-vous me donner quelques exemples de ce que sont ces progrès et des répercussions positives importantes sur notre économie depuis le lancement de votre stratégie en matière d'IA, en 2017?

L'hon. Evan Solomon: Je serai heureux de le faire.

Je citerai la récente étude de Deloitte publiée en collaboration avec l'Institut Vecteur, qui souligne que le secteur de l'IA à lui seul a généré 100 milliards de dollars au profit du Canada. C'est un élément d'innovation fantastique.

Le secteur numérique est le plus rapide...

Kelly DeRidder: Mais ce n'est pas ce que les experts nous disent. Cet argent n'entre pas au Canada. En fait, les experts nous disent que nous perdons notre innovation.

Nous avons ici d'excellentes capacités de recherche. L'Université de Waterloo se trouve dans ma région. Ma région compte de nombreux incubateurs. Kitchener Centre est la capitale de l'innovation du Canada, mais nous ne la monétisons et ne la commercialisons pas ici, au Canada.

Nous perdons notre propriété intellectuelle. Nous perdons nos données. Elles vont aux États-Unis ou à l'étranger. Quelle est votre stratégie pour veiller à ce qu'elles restent ici, au Canada?

L'hon. Evan Solomon: Je suis également d'accord avec vous pour dire que nous avons d'excellentes capacités de recherches... et votre région en fait partie, et ce qui se passe...

Kelly DeRidder: Quelle est votre stratégie, monsieur le ministre?

La présidente: Je demande que le ministre ait l'occasion de répondre à la question. Une personne à la fois, s'il vous plaît.

L'hon. Evan Solomon: Encore une fois, ne dénigrons pas le travail incroyable qui a été fait dans nos instituts en IA.

Kelly DeRidder: Je ne dénigre rien. Je pense que nous avons d'excellentes capacités de recherche. J'aimerais connaître votre stratégie, s'il vous plaît.

L'hon. Evan Solomon: Je vais donner des chiffres. La distinguée députée m'a demandé des chiffres.

Kelly DeRidder: Non, je vous ai demandé quelle est votre stratégie.

L'hon. Evan Solomon: D'accord. La stratégie sera de poursuivre les investissements dans les infrastructures de l'IA. Par exemple, notre Fonds d'accès à une capacité de calcul pour l'IA de 300 millions de dollars offre aux petites et moyennes entreprises...

Kelly DeRidder: Qu'est-ce qu'il y a derrière l'argent? L'argent, c'est l'argent, mais quelle est votre stratégie?

La présidente: Une personne à la fois, s'il vous plaît. Je demanderais à la députée de respecter monsieur le ministre et de le laisser répondre à la question.

Kelly DeRidder: Il ne répond pas à la question. C'est là le problème.

Deux milliards de dollars des contribuables sont prévus dans le prochain budget. Oui, nous comprenons qu'il y a des investissements, mais quelle est la stratégie qui sous-tend l'investissement?

L'hon. Evan Solomon: Si vous me le permettez, je serais heureux de parler de la stratégie. La stratégie consiste à s'assurer que nous donnons aux petites et moyennes entreprises l'accès à la capacité de calcul dont elles ont besoin pour innover. Nous étions heureux de voir que, à l'ouverture de ce fonds, il y avait un très grand nombre d'inscriptions; 1 300 entreprises ont présenté une demande. Cela en fait partie.

Bâtir une installation de supercalculateur en fait partie; 700 millions de dollars y sont consacrés. Investir à l'aide de notre fonds d'accès à une capacité de calcul souveraine dans les entreprises qui se démarquent, comme nous l'avons fait avec des entreprises comme Cohere, fait partie de la stratégie.

Kelly DeRidder: Y a-t-il des mesures de protection pour garantir que les données et la propriété intellectuelle provenant de ces investissements demeurent ici, au Canada, et que nous avons une approche souveraine concernant ces investissements?

• (1715)

L'hon. Evan Solomon: Il y a toujours des mesures de protection pour que l'on puisse s'assurer que dans n'importe quel...

Kelly DeRidder: Pouvez-vous me donner des exemples?

L'hon. Evan Solomon: ... investissement que fait le gouvernement canadien, nous nous assurons qu'il s'agit d'une entreprise canadienne, ou que l'on a mis en place des mesures de protection pour nous protéger contre des choses comme...

Kelly DeRidder: Les données et la propriété intellectuelle restent-elles ici?

L'hon. Evan Solomon: Oui, et nous veillons à ce qu'aucun siège social ne change. Ce sont toujours des facteurs à prendre en considération au moment de décider dans quoi nous investissons.

Pour revenir à la stratégie, une façon de voir les résultats, c'est le fait que... Selon une étude indépendante réalisée par Deloitte, le secteur génère 100 milliards de dollars. Il y a 800 000 personnes qui travaillent...

Kelly DeRidder: Cela n'a rien à voir avec la stratégie. Vous me donnez un discours prémâché, je vais donc changer de sujet. Ce que j'ai appris de cela, c'est que, effectivement, nous recommençons neuf ans plus tard.

Il y a un autre problème: nous n'avons pas la capacité de réseau pour être des chefs de file en matière d'IA à l'échelle mondiale. Vous avez dit que nous sommes des chefs de file mondiaux en matière de capacité de l'IA, mais les experts qui ont comparu au Comité ont dit que nous n'avons pas la capacité de réseau nécessaire pour héberger le supercalculateur. Qui est...

La présidente: Le temps est écoulé, madame DeRidder et monsieur le ministre. Nous reviendrons à vous à la prochaine série de questions.

Nous allons maintenant passer à M. Deschênes-Thériault.

Allez-y, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Comme vous le savez, l'intelligence artificielle transforme en profondeur les rapports sociaux, les activités de recherche, l'économie, ainsi que la prestation des services publics, y compris dans des secteurs essentiels à la vitalité des communautés francophones, partout au pays.

Dans le cadre de notre stratégie nationale, quelles mesures seront mises en place pour prévenir les préjugés linguistiques, notamment ceux liés aux données et aux connaissances à la fois dans la conception, dans la mise en œuvre et dans l'optimisation des modèles d'intelligence artificielle? Comment veillerons-nous à respecter nos obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles, notamment à assurer l'égalité réelle de nos deux langues?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de votre question. Elle est très importante pour notre gouvernement et pour moi-même.

[Traduction]

L'adoption de l'intelligence artificielle au Canada doit se refléter dans nos principes fondamentaux de dualité linguistique et de bilinguisme, afin de garantir que tout type de progrès technologique que nous réalisons — et c'est pourquoi nous disons l'IA pour tous — renforce l'égalité du statut du français et de l'anglais.

C'est pourquoi nous intégrons le bilinguisme et les données représentatives sur le plan culturel comme règles fondamentales de gouvernance. C'est vraiment important. Nous nous assurons que les systèmes de l'IA canadiens sont formés... Je ne veux pas entrer dans les détails techniques, mais les ensembles de données sur lesquels ils se forment doivent être dans les deux langues.

Soit dit en passant, nous travaillons sur des programmes pour les langues autochtones également, parce qu'il est très important d'avoir un grand ensemble de données de langues autochtones. J'en ai parlé au premier ministre du Manitoba, puisque nous cherchons des moyens de veiller à ce que ce ne soit pas uniquement en français et en anglais.

[Français]

C'est très important. Les langues autochtones aussi sont concernées.

[Traduction]

Il est très important d'avoir de grands ensembles de données à ce chapitre. Il y a certainement du travail à faire dans ce dossier, mais nous devons comprendre nos réalités régionales, et nous devons refléter notre contexte culturel afin d'avoir des résultats équitables et fiables.

J'aimerais simplement dire que, du fait de la Loi sur les langues officielles, la technologie dans l'administration gouvernementale est toujours déployée et qu'elle garantit une égalité totale et le respect strict de la Loi sur les langues officielles, afin de s'assurer qu'elle est inclusive. J'aimerais vous donner un exemple provenant de la belle province. Au Québec, le Conseil des technologies de l'information et des communications et le Mila ont conclu un partenariat d'apprentissage pour aider les étudiants et les travailleurs canadiens à acquérir des compétences techniques, éthiques et de gouvernance pour prospérer dans l'économie de l'IA, tout en veillant à l'équité absolue entre les deux langues officielles.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: C'est une question importante pour moi, un député acadien, pour mes collègues du Québec et pour mes collègues francophones de partout au pays.

Je vais changer de sujet. Au Canada, nous disposons d'une expertise à l'échelle mondiale en matière d'intelligence artificielle. Nous avons des chercheurs de grand talent.

Comment nos investissements récents en intelligence artificielle appuient-ils le développement du secteur de la recherche en intelligence artificielle au pays? Comment ces investissements vont-ils permettre de répondre aux obstacles auxquels peuvent présentement faire face nos chercheurs canadiens?

L'hon. Evan Solomon: C'est aussi une question très importante, parce qu'il faut que nous bâtissons notre infrastructure pour la recherche.

• (1720)

[Traduction]

Nous nous appuyons sur cela. Dans ce budget, comme le distingué député doit le savoir, nous avons investi 925 millions de dollars sur cinq ans pour bâtir une infrastructure de l'IA souveraine à grande échelle en plus de ce que nous faisons pour nous assurer que nous disposons des recherches et de l'innovation publiques et privées. Nous investissons vraiment à ce chapitre.

Nous établissons également une installation de calcul souveraine et publique pour travailler et veiller à ce que non seulement nos universités et nos chercheurs dans la recherche appliquée en IA ont la capacité de calcul nécessaire, mais que nous attirons les talents qui sont à la recherche de cette capacité. Une chose très importante dans cette communauté, c'est que les chercheurs vont là où ils ont accès à une capacité de calcul, et c'est l'un des éléments d'attraction que le Canada possède.

Ils veulent aller dans des endroits qui ont les meilleurs talents et le meilleur leadership, comme nos instituts et, en passant, comme l'Université de Waterloo; l'Université de Sherbrooke, une université qui est à l'avant-garde du domaine; McGill; l'Université de Toronto; l'Université de la Colombie-Britannique; et l'Université de l'Alberta... de nombreuses universités dans l'ensemble du pays. Nous veillons à soutenir cela.

J'aimerais simplement vous rappeler que, la semaine dernière, nous avons investi 42 millions de dollars supplémentaires dans ce que l'on appelle le SciNet, qui est le forum en ligne où des chercheurs de tout le pays peuvent travailler en collaboration...

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre, monsieur le ministre. Pouvez-vous, s'il vous plaît, conclure?

L'hon. Evan Solomon: Oui.

Cela leur fournit la capacité de calcul nécessaire que les chercheurs dans tout le pays peuvent utiliser.

La présidente: C'est maintenant au tour de M. Baldinelli et de M. Hogan pour trois minutes et demie, et nous terminerons avec le groupe de témoins, avec une minute et demie pour M. Blanchette-Joncas.

Allez-y, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur le ministre.

Pendant vos observations, vous avez parlé de la nécessité de vouloir agir et du fait que les Canadiens s'attendent à « une base de confiance ». Vous avez été invité à comparaître devant le Comité de l'éthique. On a adopté en septembre une motion relative à la comparaison. Vous avez eu tout l'automne et de nombreuses occasions d'y aller, mais vous continuez d'éviter de le faire. En fait, je dirais que vous fuyez.

Vous engagerez-vous à comparaître devant le Comité d'éthique avant le congé de Noël?

L'hon. Evan Solomon: Je suis toujours ravi de parler de l'IA et de notre stratégie souveraine. Si nous trouvons le temps de le faire en cette incroyable... C'est pourquoi je suis très heureux d'être ici aujourd'hui. Je suis toujours heureux de partager des informations à ce sujet et de répondre aux questions.

Tony Baldinelli: Monsieur le ministre, le Comité vous a demandé une comparaison de deux heures.

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre...

Tony Baldinelli: Malheureusement, vous êtes seulement ici pour une heure. Le Comité de l'éthique se réunit en ce moment. Si vous terminez ici dans une heure, je vous suggérerais de prendre un peu de votre temps pour comparaître si vous voulez passer cette heure supplémentaire là-bas.

Corey Hogan: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

Tony Baldinelli: En fait, vous deviez comparaître...

La présidente: Excusez-moi de l'interruption. On invoque le Règlement.

Tony Baldinelli: ... mais on vous a privé de cette occasion après qu'une motion a été adoptée par le Comité.

La présidente: Nous avons un rappel au Règlement.

Tony Baldinelli: Le ministre ne comparaît pas pour l'ensemble de la motion.

La présidente: Il y a un rappel au Règlement. Arrêtez le chronomètre.

Allez-y, monsieur Hogan.

Corey Hogan: Madame la présidente, si nous allons citer la motion encore une fois, je voudrais mentionner qu'il n'y a rien à cet égard au sein de cette motion. Elle parle d'« Avancées récentes en recherche fondamentale et appliquée dans ce domaine », « Les besoins et défis des centres de recherche, des universités et des instituts publics », « Le rôle du gouvernement fédéral dans la promotion d'un écosystème de recherche responsable en matière d'IA » et « Les mécanismes permettant d'assurer la diffusion, la valorisation et la protection des découvertes scientifiques canadiennes ».

La question du député est complètement hors sujet.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'en appelle au Règlement, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Je demanderais aux députés de veiller à poser des questions portant sur le sujet qui est à l'étude aujourd'hui.

Allez-y, monsieur Mahal.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Je souhaiterais simplement réagir, madame la présidente, au rappel au Rè-

glement. Le genre de questions qui ont été posées au ministre est plutôt large.

La présidente: Nous nous engageons dans un débat.

Monsieur Blanchette-Joncas, invoquez-vous le Règlement?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: J'en appelle au Règlement, madame la présidente.

C'est la première fois que mon collègue M. Hogan vient au Comité. J'en suis membre depuis janvier 2021. C'est la première fois qu'il vient, alors je lui souhaite la bienvenue.

J'aimerais simplement lui rappeler que j'ai proposé une motion, le lundi 24 novembre...

[Traduction]

La présidente: Vous entrez dans un débat.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Non, madame la présidente. Je veux simplement dire à mon collègue que nous avons demandé au ministre Solomon de venir nous rencontrer pendant deux heures. Or il est là pour une heure.

Mon collègue dit le contraire. Je tiens simplement à rappeler les faits.

[Traduction]

La présidente: D'accord.

Nous allons maintenant passer à M. Baldinelli.

Tony Baldinelli: Pour revenir à la notion d'établissement d'une relation de confiance, il est très difficile d'établir une relation de confiance, monsieur le ministre, lorsque ce gouvernement s'engage à donner 400 millions de dollars à la région d'Algoma sans la moindre garantie quant aux emplois, par exemple. Environ 220 millions de dollars ont été donnés à Stellantis, et ils ont indiqué qu'ils n'allaient pas de l'avant. Vous avez donné 250 millions de dollars du fonds souverain à Cohere, et il n'y a pas de mesures de protection de prévues par le PE pour garantir que ces 250 millions de dollars qui vient de la poche des contribuables canadiens va soutenir les entreprises canadiennes.

Voyez-vous pourquoi les Canadiens pourraient avoir certaines inquiétudes quant à cette notion d'établissement d'une relation de confiance?

• (1725)

L'hon. Evan Solomon: Je suis ravi de parler de Cohere. Nous avons investi dans Cohere — un des quatre grands modèles de langage. L'entreprise emploie 450 Canadiens.

Tony Baldinelli: La première mesure qu'elle a prise a été de retenir les services d'une entreprise américaine alors que les entreprises canadiennes existent. Comment sommes-nous censés créer un écosystème canadien alors que Cohere embauche une entreprise américaine qui a des liens avec de nombreuses autres entreprises américaines? Oh, en passant, une d'entre elles a des liens avec Brookfield.

L'hon. Evan Solomon: Laissez-moi juste dire que n'importe quelle définition de la souveraineté... Son siège social est au Canada, sa PI est au Canada...

Tony Baldinelli: Il s'agit d'une relation de confiance, monsieur le ministre.

L'hon. Evan Solomon: ... et elle fait du commerce au Canada.

La présidente: Je demanderais au député de permettre au ministre de répondre.

L'hon. Evan Solomon: C'est une excellente question. Le député m'a posé une question par rapport à la souveraineté. Ces entreprises ont été fondées au Canada. Elles emploient des Canadiens. Leur PI réside au Canada. Elles font du commerce partout dans le monde. C'est une entreprise canadienne que nous sommes heureux de soutenir.

Tony Baldinelli: Ce n'est pas le cas de CoreWeave.

La présidente: Allez-y une intervention à la fois, sinon cela rend le travail des interprètes très difficile. Je demanderais aux députés de permettre au ministre de répondre aux questions qu'ils lui posent.

Tony Baldinelli: En votre qualité de ministre de l'IA, auriez-vous eu l'occasion de discuter avec le premier ministre de son mur éthique quant à son portefeuille d'actions? Trouveriez-vous cela intéressant de découvrir que certains des noms que j'ai mentionnés cet après-midi font en vérité partie du portefeuille d'actions du premier ministre?

L'hon. Evan Solomon: Mes discussions portent presque exclusivement sur l'élaboration d'un écosystème pour créer des emplois ici au Canada, et tout...

Tony Baldinelli: Monsieur le ministre, il est question ici d'établir une relation de confiance. L'apparence de conflit est une grande inquiétude. Le greffier du Conseil privé, M. Sabia, qui vient de St. Catharines — un bon gars du Niagara — s'est débarrassé de ses parts chez Brookfield en raison de cette apparence de conflit.

Monsieur le ministre, il y a dix ans de cela, vous avez perdu votre emploi...

La présidente: Votre temps est écoulé.

Tony Baldinelli: ... à la Société Radio-Canada en raison d'une apparence de conflit. Vous devriez être bien au courant de cet enjeu.

La présidente: Merci, monsieur Baldinelli. Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à M. Hogan pour trois minutes et demie.

Corey Hogan: Merci, madame la présidente, et merci à l'ensemble des membres du Comité de me permettre de me joindre à vous aujourd'hui.

Merci, monsieur le ministre.

Monsieur le ministre, je voudrais me pencher un peu sur le développement régional de l'IA. Bien sûr, je viens de l'Alberta, un des bastions de l'intelligence artificielle dans ce pays.

Lors d'une récente visite à l'Institut de l'intelligence artificielle de l'Alberta, l'AMII, vous avez souligné le leadership du Canada en matière d'IA, et vous avez annoncé un nouveau financement pour la littératie en matière d'IA et l'accès à une capacité de calcul. Le budget alloue également 1 milliard de dollars aux investissements dans la capacité de calcul et dans l'infrastructure de l'IA, avec 20 millions de dollars alloués à l'AMII, situé dans ma province natale, pour faire progresser la capacité de calcul des chercheurs. C'est excellent. Cette infrastructure permettra aux entreprises de saisir des occasions découlant de l'IA. Cela va créer des emplois et générer une croissance économique, mais nous avons besoin d'encre plus.

Comment est-ce que les plaques tournantes régionales comme l'AMII s'inscrivent dans la stratégie gouvernementale visant à assurer l'accès aux ressources de calcul souveraines? Quel rôle joueront les plaques tournantes régionales dans l'adoption de l'IA à l'échelle nationale?

L'hon. Evan Solomon: Merci de cette question. Il s'agit d'une excellente occasion de souligner le travail de l'AMII.

Dans un certain sens, j'aurais aimé qu'il s'agisse de noms de marque. Vous venez de l'Alberta, alors vous savez en quoi consiste l'AMII. Il est incroyable. Il a été fondé par Rich Sutton, un lauréat du prix Turing. Lorsque vous allez à cet institut, vous pouvez voir qu'il est absolument remarquable. Il joue un rôle central dans notre stratégie.

C'est une plaque tournante pour plein de choses, et non seulement pour ce qui est de s'assurer que les entreprises en Alberta... Il y a de remarquables entreprises axées sur l'IA qui créent des emplois et qui résolvent des problèmes remarquables dans le secteur des soins de santé, de l'agriculture et de l'énergie, et elles ont besoin d'une capacité de calcul. Rendre accessible la capacité de calcul fait partie de cela. Par exemple, les entreprises d'énergie en Alberta travaillent avec les chercheurs de l'AMII pour réduire les émissions et pour améliorer l'efficacité de la production d'essence, de gaz et d'hydrogène pur. Nous investissons dans les écosystèmes locaux.

Je vais revenir à la visite remarquable que j'ai faite récemment à l'AMII pour revenir ensuite à l'entreprise RL Core Technologies. Nous parlons beaucoup d'eau potable, non seulement dans certaines régions du Canada, mais également partout dans le monde. Il y a une entreprise classique... un chercheur de l'AMII qui utilise les investissements que nous avons faits et qui recourt à cette plaque tournante régionale pour mettre au point une entreprise et obtenir des fonds non seulement pour enseigner à la prochaine génération de grands esprits, mais également pour bâtir une entreprise et employer des gens, et ensuite exporter cette entreprise partout dans le monde. C'est absolument essentiel à notre stratégie, et c'est pour cela que nous continuons à investir dans ces plaques tournantes.

● (1730)

Corey Hogan: Merci, monsieur le ministre. Vous avez raison. Il y a beaucoup de grandes réussites en matière d'IA en Alberta.

Il y a une entreprise basée à Calgary du nom de Hifi, dont je souhaiterais parler. Elle utilise la fibre optique et l'IA pour la surveillance d'oléoducs et de gazoducs. Elle peut relever des fluctuations de température, d'écoulement et des vibrations, ce qui rend ensuite les oléoducs et les gazoducs plus sécuritaires et fait en sorte que les gens ne vont pas creuser là où ils ne sont pas censés creuser. Elle peut voir s'il y a des problèmes qui apparaissent. Il s'agit d'un champ de connaissance et d'expertise en pleine expansion pour notre pays. Il génère déjà un essor économique énorme.

Je veux mettre l'accent sur les bénéfices économiques et sociaux de ces investissements dans l'IA. Les applications de l'IA sont larges, et comme je l'ai mentionné, elles touchent beaucoup d'industries, non seulement celles du secteur énergétique, mais également celles du secteur de la santé, de l'environnement et de la défense. Comment est-ce que la prochaine stratégie en matière d'IA du Canada permettra de trouver un juste équilibre entre ces priorités afin de garantir que les investissements maximisent à la fois la croissance économique et les avantages sociaux pour le Canada?

L'hon. Evan Solomon: Nous avons tout, depuis les outils de diagnostic pilotés par l'IA au réseau universitaire de santé de Toronto jusqu'à la stratégie de défense industrielle. Cela nous permettra d'avoir des technologies à double usage. Si j'en avais le temps, je dresserais une longue liste des grandes entreprises canadiennes comptant des innovateurs et des pionniers qui utilisent cette technologie pour faire travailler des gens et pour faire progresser l'innovation dans le pays.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant terminer avec ce groupe de témoins; une minute de parole est allouée à M. Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le ministre, pouvez-vous vous engager aujourd'hui à ce que toute future législation sur l'intelligence artificielle comprenne des protections spécifiques du droit d'auteur et de la création en français au Québec?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Bien...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Les réponses possibles sont « oui » ou « non »

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: La législation que je prépare porte sur la protection des renseignements personnels et les données. Le ministre du Patrimoine canadien est plutôt celui qui sera responsable de la législation portant sur le droit d'auteur. Je ne veux pas parler au nom de ce ministre, mais je suis certainement en train de travailler sur une législation ayant trait à la protection des renseignements personnels et aux données. Je préfère m'en tenir à mon domaine là-dessus et parler de cela.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Ce n'était pas dans les choix de réponse. C'est donc une mauvaise réponse.

Plusieurs centaines d'experts, dont Yoshua Bengio que vous aimez tant citer, nous avertissent que les modèles d'intelligence artificielle avancés pourraient menacer l'humanité.

Où tracez-vous concrètement la ligne entre l'innovation et la protection du public? Selon vous, quel type de modèle d'intelligence artificielle devrait être strictement encadré ou interdit au Canada?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: La sécurité en matière d'IA est absolument cruciale. C'est ce sur quoi portera notre législation.

Nous avons investi 50 millions de dollars dans l'Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle. À Montréal, Yoshua Bengio est un des penseurs à la tête de l'Institut. Nous travaillons en étroite collaboration avec lui. C'est une excellente question.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, j'aimerais avoir une réponse par écrit. Je ne suis pas vraiment satisfait de la longueur de la réponse ni de l'explication. Ça ne me rassure pas.

[Traduction]

La présidente: Pourriez-vous répéter cela?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Sachant que vous avez donné 10 secondes au ministre pour répondre à ma question essentielle, pourrais-je recevoir une réponse écrite?

La présidente: Votre temps est écoulé.

S'il est possible de le faire, pourriez-vous envoyer une réponse par écrit? Nous allons la faire parvenir aux députés.

Sur ce, notre rencontre avec ce groupe de témoins se termine.

Au nom de tous les députés du Comité, monsieur le ministre, je veux vous remercier sincèrement de votre temps et de nous avoir fourni des informations importantes pour cette étude portant sur l'intelligence artificielle.

Nous allons commencer dans quelques secondes avec le prochain groupe de témoins. Le Comité suspend ses travaux.

• (1730)

(Pause)

• (1735)

[Traduction]

La présidente: Nous reprenons.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos témoins du ministère de l'Industrie: M. Mark Schaan, sous-ministre délégué, et M. Nipun Vats, sous-ministre adjoint du Secteur des sciences et de la recherche.

Il n'y aura pas de déclaration préliminaire. Nous allons directement passer à notre première série de questions. Nous allons commencer notre première série de six minutes avec M. Ho.

Monsieur Ho, allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de six minutes.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Merci de votre présence, messieurs les sous-ministres.

Je vais entrer directement dans le vif du sujet. Le gouvernement libéral a annoncé la mise en place d'un fonds d'accès à une capacité de calcul souveraine pour l'IA de 700 millions de dollars l'année dernière, un fonds qui a été explicitement présenté comme étant un effort quinquennal visant à mettre en place une infrastructure canadienne en matière d'IA. Plus tôt cette année, le tout premier chèque émis était de 240 millions de dollars, ce qui représente plus d'un tiers de l'ensemble du fonds. Ce chèque était adressé à Cohere. Pouvez-vous confirmer cela?

Mark Schaan (sous-ministre délégué, ministère de l'Industrie): Je peux confirmer cela, oui.

Vincent Ho: Cohere a utilisé ces 240 millions de dollars non pas pour développer la capacité de calcul du Canada, mais pour acheter cette capacité à une autre entreprise, CoreWeave, pour l'aider à la développer. Est-ce exact?

Mark Schaan: Les investissements accordés à Cohere dans le cadre du Défi de la capacité de calcul visaient à soutenir ses efforts de recherche et développement liés au renforcement de ses capacités continues. Il s'agissait entre autres de développer sa capacité relative au grand modèle de langage, ce qui comprenait l'exploitation de centres de données.

Vincent Ho: L'exploitation des centres de données a été confiée à CoreWeave.

Mark Schaan: Cohere a choisi CoreWeave comme fournisseur pour soutenir les efforts de recherche et développement que nous appuyons.

Vincent Ho: CoreWeave est une entreprise américaine, et son siège social est aux États-Unis. La semaine dernière, plusieurs exploitants de centres de données canadiens ont dit au Comité qu'ils peuvent rapidement développer leurs capacités existantes et leurs installations évolutives.

Êtes-vous à l'aise avec le fait que Cohere ait choisi CoreWeave, une entreprise américaine, plutôt qu'un de ses concurrents canadiens?

• (1740)

[Français]

Mark Schaan: Je vous remercie de cette question.

[Traduction]

Je tiens à remettre notre stratégie d'investissement global dans son contexte. Les 2 milliards de dollars, faisant partie de l'enveloppe de 2024 pour l'établissement d'une infrastructure numérique au Canada, se divisaient en plusieurs parts, et 300 millions de dollars ont été injectés dans le Fonds d'accès à une capacité de calcul pour l'IA. Ce fonds incite les petites et moyennes entreprises à poursuivre leurs projets liés à l'IA. Il offre des charges de calcul incitatives et subventionnées, qui favorisent les installations de calcul exploitées par des Canadiens. Ces 300 millions de dollars sont finalement affectés, et nous allons faire des annonces au début de la prochaine année.

Les 700 millions de dollars étaient destinés au Défi de la capacité de calcul, et il existe deux grands types de bénéficiaires pour ce financement. Il y a les personnes ayant une capacité de recherche et développement qui exploitent suffisamment de données pour pouvoir elles-mêmes être des promoteurs, et il y a les clients qui sont des exploitants, des fournisseurs ou des intervenants de centres de données de taille moyenne, qui seront encouragés à créer d'autres solutions de rechange souveraines...

Vincent Ho: Je sais que vous n'avez aucun contrôle direct. Ce n'est pas vous qui décidez pour Cohere. Je comprends. Vous êtes un représentant du gouvernement.

Le gouvernement a-t-il exigé que Cohere achète la capacité de calcul à une entreprise canadienne? Y avait-il des contraintes, ou est-ce que l'entreprise pouvait simplement choisir la soumission qui lui plaisait le plus?

Mark Schaan: L'enveloppe globale du Défi de la capacité de calcul permet de maintenir les efforts importants que nous avons déployés dans tous nos accords de contribution liés à l'innovation et à la programmation connexe...

Vincent Ho: À votre connaissance, l'accord de contribution obligeait-il à acheter auprès d'un fournisseur canadien?

Mark Schaan: L'accord de contribution concerne les projets de recherche et développement de Cohere, et c'est exactement ce que nous soutenons grâce au programme du Défi de la capacité de calcul...

Vincent Ho: D'accord, c'est donc Cohere qui décide de la manière de bâtir la recherche et le développement. Il n'y a donc aucune modalité contraignante. Sinon, vous auriez répondu par l'affirmative.

L'été dernier, Cohere a signé un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral pour « transformer » la prestation des services publics, ce qui veut dire que l'entreprise aurait inévitablement accès aux données sensibles du gouvernement.

En gardant cela en tête, croyez-vous que le fait de confier l'infrastructure à CoreWeave, une entreprise américaine, est un problème?

Mark Schaan: Je crois qu'il est très important de répéter que l'entité en question est une entité canadienne assujettie aux lois canadiennes, qui continue de bâtir la propriété intellectuelle canadienne et les capacités de recherche et développement canadiennes.

Tout comme bon nombre des environnements opérationnels qui ont accès aux fournisseurs d'infrastructure de plusieurs de nos industries de base, la relation avec leurs exploitants est multidimensionnelle...

Vincent Ho: L'exploitant...

Mark Schaan: ... mais le plus important, pour nous, c'est que Cohere demeure une entreprise canadienne.

Vincent Ho: Je comprends. Vous respectez la portée de l'accord de contribution, mais êtes-vous certain que cet exploitant de centre de données, CoreWeave, qui exploite un centre en Ontario pour Cohere, n'est pas soumis à l'autorité juridique du gouvernement des États-Unis et spécifiquement à la CLOUD Act des États-Unis?

Mark Schaan: Il y a deux ou trois choses à préciser. Cohere possède les données et est assujettie à nos lois en ce qui concerne la protection et la conservation continue des...

Vincent Ho: CoreWeave est assujettie aux lois américaines et aurait accès...

Mark Schaan: C'est Cohere qui exploite le grand modèle de langage en question.

Vincent Ho: D'accord, mais c'est CoreWeave qui exploite le centre de données, et c'est une entreprise américaine assujettie à la CLOUD Act des États-Unis.

Croyez-vous que cet accord crée une dépendance à long terme aux fournisseurs américains?

Mark Schaan: Je vais essayer de répondre rapidement, mais regardons le tableau d'ensemble. L'objectif global de notre enveloppe budgétaire de 2 milliards de dollars pour les capacités de calcul souveraines comprend la création de soutiens continus pour les solutions de rechange souveraines et le développement de l'infrastructure souveraine au Canada. Il y a plusieurs éléments. Un pour le secteur de la recherche, un pour les petites et moyennes entreprises...

Vincent Ho: Comment pouvez-vous dire que cela est souverain alors qu'un élément fondamental de la chaîne d'approvisionnement appartient à une entreprise américaine et est exploité par cette dernière?

Mark Schaan: Nous parlons d'une entreprise canadienne qui est soutenue dans ses efforts de recherche et développement visant à bâtir sa propre entreprise, ici, au Canada, avec des emplois canadiens et une propriété intellectuelle canadienne, et qui continue de servir les marchés du monde entier.

Vincent Ho: Je comprends pour ce qui est des emplois et de la propriété intellectuelle, mais je parle d'un centre de données assujetti aux lois des États-Unis. Cela est-il préoccupant pour les Canadiens? Le centre aura accès aux données...

La présidente: Désolée de vous interrompre. Votre temps est écoulé, monsieur Ho. Vous pourrez y revenir pendant la deuxième ronde de questions.

C'est maintenant au tour de M. Deschênes-Thériault; vous avez six minutes.

S'il vous plaît, allez-y.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci, madame la présidente.

Au moyen de nos budgets, nous faisons des investissements importants en matière de recherche appliquée et fondamentale au sujet de l'intelligence artificielle. Que fait notre gouvernement pour veiller à assurer un financement en recherche équitable entre les différentes régions au pays et entre nos différents établissements?

Mark Schaan: Merci.

Le budget prévoit des investissements de plusieurs milliards de dollars pour attirer des talents dans toutes les régions du Canada, et ces fonds sont distribués par les agences et les fonds de recherche, qui ont le mandat de s'assurer que tous les établissements ont un accès équitable à ces fonds. C'est l'un des fondements de notre approche globale en ce qui concerne la recherche. Nous utilisons les fonds pour accroître les capacités et les fonds de recherche dans tout le pays et dans tous les établissements, y compris dans les établissements francophones.

• (1745)

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

Notre stratégie positionne le Canada comme un chef de file mondial en matière d'intelligence artificielle, et nous devons avoir les bonnes infrastructures en place pour assurer une connectivité à haute vitesse et un partage sécurisé de données, ainsi que pour favoriser la collaboration.

Pouvez-vous nous parler de l'état de nos infrastructures au pays? Comment les investissements que nous faisons dans le cadre du budget de 2025 vont-ils permettre de renforcer nos infrastructures et de faire du Canada un chef de file mondial en la matière?

Mark Schaan: Je remercie le député de sa question.

Comme je l'ai dit, il est important de noter qu'une grande partie du budget global pour bâtir une infrastructure souveraine au Canada est destinée aux universités, aux chercheurs et aux instituts. C'est la troisième partie de notre stratégie, et les fonds qui y sont consacrés ont augmenté dans le budget de 2025.

Le budget de 2025 donne au gouvernement la possibilité de continuer le processus d'établissement d'un superordinateur au Canada pour répondre à tous les besoins des chercheurs au Canada et de s'assurer que les chercheurs ont un accès à l'intelligence artificielle. Il ne s'agit pas là d'un simple accès, mais d'un accès plus profond, parce que cela inclut aussi un accès aux services pour [inaudible] les données et leur capacité d'utiliser l'intelligence artificielle. Il s'agit aussi d'assurer une priorisation des projets dans les centres de données que nous bâtirons.

[Traduction]

Guillaume Deschênes-Thériault: Puisque le Canada est un chef de file mondial dans l'industrie de l'IA, j'aimerais savoir de quelle manière le Canada fait progresser l'innovation et la gouvernance responsables en matière d'IA sur la scène internationale. Quelles

mesures prend-il pour harmoniser la recherche canadienne sur l'IA avec les normes mondiales?

Mark Schaan: Le Canada était au cœur du mouvement favorable à une IA éthique, responsable et fiable, et ce, depuis bien avant l'adoption de notre stratégie en matière d'IA. La Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle a été introduite en 2020, en même temps que la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle. C'est pourquoi, lors de la dernière présidence canadienne du G7 — pas celle actuelle —, le Canada a été le premier pays à placer l'intelligence artificielle sur la scène internationale, et a contribué pendant sa présidence du G7 à la création du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle, qui a été finalisé par la présidence française du G7 un an plus tard.

Le Canada a aussi été l'un des premiers contributeurs du réseau de sécurité de l'IA, et il est un partenaire fondamental à l'international, pas seulement pour le G7 en ce qui concerne le Processus d'Hiroshima en matière d'IA, qui établit des normes mondiales sur les codes de conduite et l'utilisation responsable, mais aussi du côté de la sécurité de l'IA, où nous examinons des techniques et des mécanismes d'évaluation pour nous assurer que les modèles d'avant-garde sont mis à l'essai et approuvés au regard de la sûreté et la sécurité des Canadiens et de celle de nos homologues mondiaux.

Je crois que, grâce à tous ces efforts, le Canada se distingue en contribuant à une IA responsable et fiable, en maintenant notre interopérabilité avec nos pairs du monde entier et en faisant évoluer le programme international global vers une version plus sûre, plus sécurisée et plus fiable de l'intelligence artificielle.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

Vous parlez des normes éthiques de renommée internationale que nous avons au Canada. Nous avons un code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsables des systèmes d'intelligence artificielle générative avancés.

[Traduction]

J'aimerais savoir de quelle manière ce code de conduite volontaire garantit un écosystème de recherche en matière d'IA responsable, au Canada. J'aimerais connaître votre opinion là-dessus et je voudrais avoir des données sur ce code de conduite, par exemple, sur son incidence et sur la raison pour laquelle nous l'avons adopté.

[Français]

Mark Schaan: Merci.

Le code de conduite pour les entreprises et les organisations qui utilisent l'intelligence artificielle générative est une initiative volontaire visant à assurer aux Canadiens et aux Canadiennes qu'elles le font d'une manière responsable et éthique. Plus de 50 organisations et entreprises ont adhéré au code de conduite à ce jour. Cela inclut les grandes entreprises, mais aussi de petites et moyennes entreprises, ainsi que les organisations industrielles qui ont contribué à l'élaboration du code.

Le code vise à ce que les entreprises développent des systèmes d'intelligence artificielle plus simples et plus responsables, afin de préserver la confiance des Canadiens. Je pense qu'il y a une occasion d'accroître le nombre d'organisations et d'entreprises qui y adhèrent. Cette initiative contribue de façon importante au développement des normes visant les entreprises qui utilisent l'intelligence artificielle et permet de rassurer les Canadiens quant à la manière dont elles le font.

• (1750)

[Traduction]

La présidente: Le temps est écoulé. Merci.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

[Traduction]

La présidente: C'est maintenant au tour de M. Blanchette-Joncas; vous avez six minutes.

S'il vous plaît, allez-y.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Vats, selon le rapport intitulé « L'état de la science, de la technologie et de l'innovation au Canada 2025 », commandé par votre ministère, le Québec réalise environ 25 % de toute la recherche-développement canadienne.

Pouvez-vous nous confirmer que le Québec reçoit une part équivalente du financement fédéral, oui ou non?

[Traduction]

Nipun Vats (sous-ministre adjoint, Secteur des sciences et de la recherche, ministère de l'Industrie): Je n'ai pas ces chiffres sous la main.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Pouvez-vous nous envoyer les données des 25 dernières années, ventilées par province, notamment en ce qui concerne le soutien fédéral?

Nipun Vats: Vous voulez les données des 25 dernières années, est-ce bien cela?

Maxime Blanchette-Joncas: Oui, s'il vous plaît. Merci beaucoup.

Monsieur Vats, le rapport intitulé « L'état de la science, de la technologie et de l'innovation au Canada 2025 », commandé par votre ministère, établit trois faits: le Canada traverse une crise de l'innovation; le Québec est l'un des rares territoires qui maintiennent une performance scientifique forte; et le pays souffre d'un sous-investissement chronique en recherche.

Comment expliquez-vous que, malgré ce constat, il n'existe aucun plan fédéral pour soutenir les forces du Québec, qui portent une part majeure de la recherche canadienne, ou pour corriger le retard structurel du Canada en innovation?

Pourquoi ignorez-vous ce que votre propre rapport définit comme étant essentiel à la performance scientifique au pays?

[Traduction]

Nipun Vats: Nos investissements en sciences et en innovation sont fondés sur l'excellence, donc le financement de notre organisme subventionnant la recherche et notre programme d'innovation s'adressent à des chercheurs et à des entreprises qui font preuve

d'excellence. C'est tout à fait vrai au Québec. Dans ce contexte, en ce qui concerne l'IA, nous avons fait des investissements importants dans Mila. IVADO a reçu d'importantes subventions fédérales. Nous travaillons en étroite collaboration avec les universités de la province.

Les excellents indicateurs de l'innovation au Québec s'expliquent en partie par l'étroite collaboration entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. D'autres facteurs sont en jeu. Je crois qu'il y a des écosystèmes très solides et essentiels à Montréal, à Sherbrooke et à Québec, et il y a une solide collaboration entre les organismes de recherche de la province. Nous n'avons aucun contrôle sur ces éléments, mais nous reconnaissons que c'est ce genre de collaboration qui favorise l'innovation au Québec. Il en est de même dans d'autres régions du Canada.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Vats, le rapport du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, commandé par votre gouvernement, encore une fois, et déposé en mars 2023, recommandait d'augmenter le financement de base de la recherche, d'améliorer les conditions de la relève, de moderniser les laboratoires fédéraux et de renforcer la coordination entre les trois organismes subventionnaires. Or, dans le budget de 2025, aucune de ces recommandations centrales n'a été appliquée.

Comment expliquez-vous cette contradiction entre les conclusions du rapport Bouchard et un budget qui ne met aucune de ses recommandations en œuvre? Votre ministère a-t-il l'intention d'agir, ou ce rapport a-t-il été mis sur une tablette?

[Traduction]

Nipun Vats: Je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit sur le budget de 2025, soit qu'il ignorait certaines des recommandations.

Avant de discuter du budget de 2025, je crois que nous devons parler du budget de 2024. Le budget de 2024 prévoyait des augmentations importantes du budget de base des organismes subventionnaires sur plusieurs années.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: On parle de 2025, monsieur Vats.

[Traduction]

Nipun Vats: Je crois...

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: « Bâtir un Canada fort », c'est le titre.

[Traduction]

Nipun Vats: Toutefois, nos investissements ne se font pas sur un an, mais sur plusieurs années. Les investissements dans la recherche prévus dans le budget de 2024 s'étaient sur cinq ans, et il s'agissait d'une augmentation.

Comme vous le savez, ce budget prévoit également 1,7 milliard de dollars pour attirer les meilleurs talents au Canada. Attirer les meilleurs talents au Canada signifie que vous construisez un écosystème qui forme beaucoup de Canadiens et d'étudiants chercheurs.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je vais y revenir. Permettez-moi de poursuivre, monsieur Vats.

Dans son communiqué sur le budget de 2025, l'Acfas, l'Association francophone pour le savoir, affirme qu'il est impossible de bâtir un Canada fort en science si la recherche en français continue d'être ignorée et sous-financée.

Pourquoi la langue officielle du Québec ne figure-t-elle nulle part dans les priorités scientifiques du dernier budget, et surtout, pourquoi votre ministère ignore-t-il la science en français et les enjeux qui y sont directement liés?

[Traduction]

Nipun Vats: Je ne suis pas certain d'être d'accord avec ce que vous venez de dire.

Premièrement, l'approche adoptée pour l'évaluation du financement de la recherche garantit que les demandeurs francophones ont une chance égale de présenter une demande et d'être évalués dans la langue officielle de leur choix.

En ce qui concerne la science en français, comme vous le savez, un comité consultatif a été chargé de fournir des recommandations au gouvernement. Nous nous attendons à recevoir ces recommandations l'an prochain. Elles nous aideront à décider des mesures qui s'imposent pour traiter des questions liées au français.

• (1755)

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Vats, le fédéral ne mesure aucun indicateur permettant de vérifier si les projets soumis en français reçoivent un traitement équitable. Comment pouvez-vous nous garantir qu'il n'existe pas de discrimination systémique si vous ne mesurez même pas l'équité linguistique?

[Traduction]

Nipun Vats: Je crois que les organismes subventionnaires ont déjà présenté au Comité des statistiques sur le nombre de demandes faites en français et sur leurs taux d'acceptation.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Ce que je viens de vous dire est tiré des rapports de la conseillère scientifique en chef. Je vous invite à en prendre connaissance, monsieur le sous-ministre.

Pourquoi les organismes fédéraux n'enregistrent-ils toujours pas la langue utilisée par les chercheurs dans le cadre de leurs soumissions, de leur travail et de leurs publications? Comment peut-on corriger un problème que le ministère refuse de mesurer?

[Traduction]

Nipun Vats: Je ne suis pas certain de comprendre la question.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Il n'y a pas données linguistiques. Il y a une invisibilisation du français. Les organismes fédéraux n'enregistrent pas la langue utilisée par les chercheurs dans le cadre de leurs soumissions, de leur travail et de leurs publications.

Comment voulez-vous qu'on détermine s'il y a une iniquité si votre propre gouvernement et votre ministère n'enregistrent même pas ces données?

Nipun Vats: Ce n'est pas nous qui sommes responsables des subventions pour les chercheurs, mais plutôt les conseils subvention-

naires. Ils ont des données et je suis presque certain qu'ils en ont présenté quelques-unes au Comité par le passé.

Maxime Blanchette-Joncas: La nouvelle Loi sur les langues officielles exige un bilinguisme réel. Comment cette obligation peut-elle être respectée si aucune donnée linguistique n'est collectée lors de l'évaluation des projets?

[Traduction]

Nipun Vats: Tout cela repose sur la même question fondamentale: existe-t-il des données qui donnent une idée de l'utilisation du français et de la réussite des recherches financées et menées en français?

Comme je l'ai dit, il existe des données de base à ce sujet. Nous espérons que des renseignements supplémentaires seront fournis par le comité qui conseille le gouvernement sur la science en français.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Je vais vous donner l'occasion de nous fournir une réponse écrite plus détaillée. Ce sera plus simple pour nous.

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps est écoulé pour M. Blanchette-Joncas. Merci.

C'est maintenant au tour de M. Baldinelli, qui aura cinq minutes pour le deuxième tour.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Je voudrais revenir rapidement sur une question que j'ai soulevée lundi, avant de déposer un avis de motion. Elle concerne les audiences que nous avons tenues lundi. Ma demande — que j'ai inscrite dans la motion — était de prolonger cette étude sur l'IA d'une séance pour réinviter tous les témoins du 1^{er} décembre.

Je la lirai aux fins du compte rendu:

Que le Comité permanent des sciences et de la recherche prolonge d'une séance son étude sur l'intelligence artificielle et que le Comité invite à nouveau tous les témoins qui devaient comparaître le lundi 1^{er} décembre 2025.

La présidente: Une motion est présentée. Nous allons en débattre.

Allez-y, monsieur Deschênes-Thériault.

Guillaume Deschênes-Thériault: Pourriez-vous suspendre la séance quelques secondes afin que nous puissions prendre connaissance de la motion?

La présidente: Je vais suspendre la séance quelques minutes afin que les députés puissent prendre connaissance de la motion.

• (1755)

(Pause)

• (1810)

La présidente: Reprenons nos travaux.

M. Baldinelli a déposé une motion, et nous devons nous en occuper avant de poursuivre.

Y a-t-il un débat?

Je vous en prie, madame McKelvie.

Jennifer McKelvie: Je crains qu'il soit impossible de convoquer les témoins à temps. Je suis également consciente que nous voulons terminer les instructions de rédaction avant les vacances afin que les analystes puissent préparer leur travail et que nous puissions intégrer au compte rendu les commentaires des témoins qui ont comparu devant nous ainsi que ceux du ministre. Nous pourrions alors commencer à rédiger certaines instructions afin d'éclairer des politiques très importantes en matière d'IA au pays.

J'ai beaucoup d'inquiétudes au sujet de cette motion et du fait qu'on essaie de nous l'imposer au détriment des instructions de rédaction. Ce serait vraiment bien de terminer le rapport avant les vacances et de voir cela se réaliser.

Je pense que nous avons entendu des commentaires très positifs, en particulier aujourd'hui de la part du ministre en ce qui concerne son engagement envers les Canadiens et les 28 chercheurs. De plus, de nombreuses entreprises différentes ont comparu devant le Comité, au cours des dernières semaines, ce qui était formidable.

Nous avons également la possibilité de faire un suivi auprès de ces témoins au moyen de questions écrites. Je sais que certains d'entre eux soumettront des commentaires écrits supplémentaires.

Je ne suis pas certaine que nous voulons nous précipiter au détriment des instructions de la rédaction et de la réunion où nous pourrions planifier ce que nous allons faire ensuite au sujet de l'intelligence artificielle en mettant nos formidables analystes au travail. Cela m'inquiète vraiment.

La présidente: M. Baldinelli attend son tour, mais je tiens à préciser que, après la réunion d'aujourd'hui, il ne nous restera plus que deux réunions. Je le dis pour que tous les membres en soient informés. Le lundi 8 décembre, nous poursuivrons notre étude en cours sur l'IA. C'est ce qui est prévu.

Ces témoins ont-ils été convoqués?

Le greffier du Comité (Cédric Taquet): Oui. L'avis de convocation a déjà été publié.

La présidente: L'avis de convocation a été publié. Nous avons les témoins.

Comme mercredi sera notre dernière réunion avant les vacances, j'avais l'intention de donner aux analystes des instructions pour la rédaction des rapports préliminaires sur les répercussions des critères d'attribution des fonds fédéraux sur l'excellence de la recherche au Canada et sur la résistance aux antimicrobiens, afin que les analystes puissent y travailler pendant les vacances d'hiver. À notre retour, nous aurons les rapports et nous pourrions les présenter à la Chambre. Voilà ce qui était prévu.

Allez-y, monsieur Baldinelli.

• (1815)

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente, et merci à ma collègue pour ses commentaires.

Personne n'a l'intention de se précipiter. C'est pourquoi je n'ai pas fixé de date pour leur comparution. Si le greffier est en mesure de les convoquer pour la nouvelle année, cela me convient parfaitement.

Je comprends que la présidente et les analystes ont préparé le résumé des témoignages pour deux études. Ce sont des études que nous avons réalisées il y a longtemps. Je suggère — et je suis d'accord — que nous passions aux séances sur le résumé des témoi-

gnages et que nous les tenions mercredi. À notre retour, après le Nouvel An, nous pourrions tenir une réunion au cours de laquelle nous pourrions...

Mon seul espoir est que nous puissions réunir, à une date ultérieure que nous pourrions fixer, tous les témoins qui devaient comparaître le 1^{er} décembre. Je ne cherche pas à précipiter les choses. Encore une fois, cela pourrait se faire au cours de la nouvelle année. Nous pouvons nous en tenir au calendrier des audiences établi par la présidente, pour lundi, puis passer au résumé des témoignages pour les deux rapports, mercredi.

La présidente: Merci, monsieur Baldinelli.

Avant de donner la parole aux prochains députés sur la liste, je tiens à préciser que, pour nous assurer de la présence des premiers témoins, il a fallu un certain temps pour organiser l'horaire. Nous ne pouvons vraiment pas les obliger à comparaître la semaine prochaine. Tout le monde est très occupé. Nous devrions garder cela à l'esprit.

C'est maintenant au tour de M. Rana, ensuite ce sera au tour de M. Deschênes-Thériault puis de M. Hogan.

Aslam Rana: Comme l'a mentionné mon collègue, six de nos témoins sont déjà en attente, et chacun doit comparaître pour ses témoignages. Nous n'avons pas assez de temps. De plus, le ministre est occupé en ce moment avec le G7. Je vous demanderais vraiment de reporter cela au mois prochain, en février.

La présidente: C'est maintenant au tour de M. Deschênes-Thériault.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci, madame la présidente.

Je me questionne aussi quant à la motion.

Je n'étais pas là, car je suis un nouveau membre du Comité. Toutefois, je sais que plusieurs témoins sont déjà venus faire part de leur expertise. Nous attendons un rapport. Ce serait bien que la rédaction de ce rapport soit entamée durant le temps des Fêtes pour que nous soumettions des recommandations à la Chambre.

La question du développement d'un écosystème favorable à l'intelligence artificielle est une question d'actualité. Le Canada se présente déjà comme un chef de file mondial sur le plan de l'intelligence artificielle, et il l'est. Par l'entremise des investissements que nous faisons, nous serons capables de développer davantage la recherche et nos infrastructures. Ça se fait maintenant, et non dans six mois ou dans un an. C'est maintenant que nous revoyons la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. C'est maintenant que nous investissons dans nos infrastructures et dans nos superordinateurs. C'est maintenant que nous réfléchissons à des façons de soutenir encore mieux la recherche en intelligence artificielle. Je pense que les recommandations de ce comité vont être très pertinentes pour nous aider à développer notre stratégie et à nous assurer que les investissements répondent réellement aux besoins du secteur.

Je m'inquiète donc d'une motion qui retarderait le dépôt de nos recommandations à la Chambre des communes.

L'intelligence artificielle transforme déjà profondément nos rapports sociaux, l'économie et la façon dont nous rendons les services publics. Elle va avoir des répercussions sur l'éducation, sur la santé, sur la culture et sur toute une diversité de secteurs. Il est important de bien comprendre ces répercussions.

Des témoins sont venus nous faire part de leurs points de vue sur les différentes répercussions sur une multitude de secteurs. Pourquoi ne voudrions-nous pas que nos collègues de la Chambre des communes en bénéficient le plus rapidement possible? Je m'en inquiète sincèrement.

Dans le budget de 2025, nous consacrons près de 1 milliard de dollars pour soutenir l'intelligence artificielle canadienne, et ce, en plus de tout ce qui a été fait avant.

J'aime rappeler que le Canada a été l'un des premiers pays au monde à mettre en place et à financer une stratégie en matière d'intelligence artificielle. Ça s'est fait en 2017. En effet, nous avons investi 125 millions de dollars en 2017, puis 144 millions de dollars en 2021. Cette stratégie avait plusieurs buts, notamment celui d'attirer et de retenir des chercheurs renommés mondialement dans le domaine de l'intelligence artificielle. Cet élément est toujours d'actualité parce que, dans le budget de 2025, nous investissons plus de 1,7 milliard de dollars pour attirer des talents renommés mondialement dans nos différentes universités du Canada. J'espère que ces investissements nous permettront de voir des talents dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Le Canada a déjà des talents renommés mondialement dans plusieurs de ses universités. Certains d'entre eux sont venus témoigner. Ce sont des gens qui connaissent le secteur et qui font la fierté de notre pays. Nous allons bientôt mettre en place une stratégie de recrutement à l'étranger pour attirer des talents.

Considérant les investissements que nous faisons, et sachant que le recrutement est l'un des piliers de notre stratégie en matière d'intelligence artificielle depuis 2017, je pense que les recommandations seront pertinentes. Nous ne pouvons pas nous permettre de retarder la publication de nos travaux sur ce sujet.

Dans nos différentes stratégies concernant les investissements faits entre 2017 et 2021, nous parlions de soutenir les instituts nationaux d'intelligence artificielle et de favoriser la commercialisation et l'adoption de l'intelligence artificielle dans tous les secteurs, que ce soit le secteur de l'éducation, le secteur manufacturier, le secteur culturel ou le secteur économique.

Je vais faire une parenthèse. Notre budget de 2025 vise à avoir un Canada fort, et ça passe par une économie forte. Depuis le premier jour, notre gouvernement travaille à renforcer l'économie canadienne et à la rendre plus résiliente.

Il faut comprendre que l'intelligence artificielle est un facteur dont nous devons tenir compte dans nos efforts, parce qu'elle transforme notre économie et certains secteurs, comme le secteur manufacturier. Elle va changer le monde du travail. Dans les efforts que déploie le gouvernement pour renforcer l'économie canadienne, il faut considérer les répercussions de l'intelligence artificielle. C'est certain que la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle va répondre à de tels défis.

J'ai hâte de voir les recommandations, parce que nous n'évoluons pas en vase clos. Il faut nous pencher sur les différents travaux que nous faisons sur l'intelligence artificielle. Ça permet de renforcer notre économie. Comme je l'ai déjà mentionné, ça se passe maintenant.

Une motion comme celle de notre collègue peut être bien fondée, mais, comme je l'ai dit, c'est compliqué d'inviter les témoins avec un court préavis. Ils risquent de venir seulement au retour des Fêtes.

• (1820)

Nous ne savons pas quand ces témoignages seront entendus au retour des Fêtes. Il faudra ensuite considérer ces témoignages et prendre le temps de rédiger un rapport. Il y aura donc encore des délais que nous voulons éviter.

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais si vous me permettez de prendre la parole une seconde, il me semble qu'avec cette liste, le débat se poursuivra.

Ai-je le consentement des députés pour permettre aux témoins de partir? Je ne veux pas qu'ils perdent leur temps.

Tony Baldinelli: C'est une motion plutôt anodine et facile à adopter. Je ne comprends pas pourquoi mes collègues retardent une telle motion.

La présidente: Le débat se poursuivra. M. Deschênes-Thériault a la parole. Je voulais simplement demander cela pour les témoins, mais nous n'avons pas de consentement.

Allez-y, monsieur Deschênes-Thériault.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci, madame la présidente.

Je suis désolé. Je m'excuse auprès des témoins. J'aurais aimé entendre davantage leurs témoignages, mais une motion qui risque de retarder la publication de nos travaux a été proposée. Je suis certain qu'ils comprennent l'importance de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle, et qu'ils comprennent à quel point c'est important d'informer la Chambre des recommandations des experts et des gens qui connaissent le milieu. Comme nous allons baser nos recommandations sur leurs commentaires à ce sujet, je suis certain qu'ils comprennent l'importance de faire ces recommandations plus tôt que tard. Ils m'excuseront, mais nous ne pouvons pas continuer à leur poser des questions pour le moment.

Il faut savoir qu'en plus des fonds versés spécifiquement pour l'intelligence artificielle, notre gouvernement finance aussi de la recherche en intelligence artificielle par l'entremise de subventions et d'organismes, qu'il s'agisse du Centre de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, des Instituts de recherche en santé du Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines, du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, ou de différents autres programmes scientifiques fédéraux ciblés.

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, M. Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Ça ne me dérange pas, mais mon collègue nous fait perdre le temps dont nous disposons avec deux sous-ministres. J'aimerais juste rappeler à mes collègues le salaire que ces gens gagnent.

Nous débattons d'une motion concernant la prolongation de gens...

[Traduction]

La présidente: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Deschênes-Thériault a la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: C'est hors sujet, madame la présidente.

Guillaume Deschênes-Thériault: Non, et j'aimerais préciser pourquoi.

[Traduction]

La présidente: M. Deschênes-Thériault a la parole. Il parle de la motion qui a été présentée par M. Baldinelli. Nous allons débattre et nous continuerons jusqu'à ce que le débat soit clos.

Je vous en prie, monsieur Deschênes-Thériault.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

Ce n'est pas un député de notre parti qui a proposé une motion. Je souhaitais entendre les propos des sous-ministres présents pour nous informer. J'avais hâte d'entendre les réponses aux questions. J'avais moi-même d'autres questions à poser. Mes collègues en avaient préparé plusieurs aussi, et je suis certain que mes collègues de l'opposition en avaient également. Ça aurait été intéressant de les entendre, mais un de nos collègues a malheureusement décidé de proposer une motion pendant ce débat. C'était évident qu'il allait y avoir un débat après le dépôt de cette motion. Quand il y a une motion, nous pouvons la commenter en tant que personnes démocratiquement élues.

Je reviens à mon propos sur la motion. Celle-ci aurait pour effet de retarder la fin de nos travaux sur l'étude de l'intelligence artificielle. Présentement, j'essaie d'exposer les différents points de vue.

Pourquoi est-il important que nos recommandations soient déposées plus tôt que tard à la Chambre des communes? Les recommandations que nous ferons vont éclairer la direction que prendra notre gouvernement sur divers sujets pour octroyer les investissements prévus dans le budget fédéral. Je veux que nous comprenions vraiment les répercussions potentielles d'un vote en faveur de la motion, alors je fais ce lien.

Je parlais de tous les investissements en recherche au Canada. Ces investissements peuvent aussi avoir des conséquences sur l'intelligence artificielle. Je crois que les recommandations que nous ferons seront intéressantes pour nos instituts de recherche et pour les différents ministères impliqués. Nous devons nous interroger sur les recommandations que nous allons faire et nous assurer qu'elles seront vraiment adaptées pour bien répondre à nos besoins en matière d'intelligence artificielle.

L'année dernière, en 2024, le gouvernement a lancé la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'intelligence artificielle et y a investi 2 milliards de dollars afin de réaliser des investissements stratégiques dans l'infrastructure, afin que les innovateurs, les entreprises et les chercheurs canadiens disposent de la capacité de calcul dont ils ont besoin. C'est très important parce que, si nous voulons demeurer un chef de file mondial en intelligence artificielle, nous devons nous assurer d'avoir les infrastructures nécessaires. J'ai abordé cette question durant ma discussion avec le ministre. Il est question d'infrastructures pour une haute connectivité, de systèmes de protection élevés pour protéger les données et d'infrastructures nécessaires à la collaboration.

Dans le budget de 2025, nous prévoyons ces investissements pour nous assurer d'avoir les infrastructures nécessaires pour de-

meurer un leader mondial en intelligence artificielle. Je suis certain que les recommandations dans l'étude vont contribuer...

● (1825)

[Traduction]

Kelly DeRidder: J'invoque le Règlement. Je ne vois pas en quoi le financement actuel de la recherche, prévu dans le budget, a un rapport avec cette question.

La présidente: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Kelly DeRidder: Il ne s'en tient pas au sujet. Mon rappel au Règlement est pertinent. Le financement actuel de la recherche n'a rien à voir avec cette motion. Il parle de...

La présidente: Je demanderais au député de bien vouloir s'en tenir au sujet de la motion dont nous sommes saisis.

Allez-y, je vous en prie.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: La motion que nous avons devant nous est celle-ci:

Que le Comité permanent des sciences et de la recherche prolonge d'une séance son étude sur l'intelligence artificielle et que le Comité invite à nouveau tous les témoins qui devaient comparaître le lundi 1^{er} décembre 2025.

Comme je l'ai mentionné, il faut bien comprendre les répercussions potentielles de cette motion avant de voter. Comme nous débattons de la motion, je pense que comprendre les répercussions de la motion fait partie du débat.

La conséquence directe de cette motion serait le retard de la publication de notre rapport. Nos rapports nous permettent de faire des recommandations utiles aux collègues de la Chambre. Tout le travail fait en comités de la Chambre des communes est un travail de fond qui permet d'améliorer nos politiques publiques.

Par mes différents exemples aujourd'hui, j'essaie d'expliquer l'importance de nos recommandations pour guider la mise en œuvre de différentes politiques publiques et de différents investissements que nous allons faire.

Je crains qu'adopter la motion nous empêche d'inviter les témoins la semaine prochaine. S'ils ne sont pas disponibles, nous serions forcés de terminer l'étude cet hiver, en 2026. Le problème est que ça retarde la publication de notre rapport, des propositions et des recommandations qui guideraient les travaux de la Chambre sur l'intelligence artificielle. C'est pour ça que je présente différents exemples liés à l'intelligence artificielle inscrits dans le budget, ainsi que les répercussions potentielles du retard de publication de notre rapport.

Dans le budget de 2025, nous avons consacré plus de 1 milliard de dollars pour soutenir l'intelligence artificielle canadienne. Je pense qu'il faut vraiment bien comprendre que le dépôt du rapport est urgent. Pourquoi est-ce important de le faire dès maintenant ou le plus tôt possible? C'est parce que l'intelligence artificielle est transformatrice. Elle offre de nouvelles perspectives pour des millions de Canadiens, pour les entreprises et pour notre économie. Par l'entremise du budget de 2025, nous allons aider le Canada à bâtir l'infrastructure de calcul nécessaire à l'intelligence artificielle, notamment par la création d'un nuage...

[Traduction]

La présidente: Un instant, quelqu'un invoque le Règlement.

Allez-y, monsieur Mahal.

● (1830)

Jagsharan Singh Mahal: Le budget lui-même compte plus de 800 pages.

La présidente: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Jagsharan Singh Mahal: Cela doit être pertinent.

La présidente: Oui, il en parle par rapport à l'intelligence artificielle et nous dit que l'argent est là.

Jagsharan Singh Mahal: Le député d'en face parle du budget lui-même. Le budget compte plus de 800 pages. Le Comité n'a pas autant de temps.

La présidente: J'aimerais rappeler aux députés de bien vouloir s'en tenir à la motion.

Allez-y, je vous en prie. Vous avez la parole.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: J'aimerais rappeler encore une fois la motion à mes collègues. Je sens que je me répète, mais, s'il faut relire la motion, je vais la relire.

Que le Comité permanent des sciences et de la recherche prolonge d'une séance son étude sur l'intelligence artificielle et que le Comité invite à nouveau tous les témoins qui devaient comparaître le lundi 1^{er} décembre 2025.

Ce n'était pas notre choix. Le problème est l'obstruction de la part des collègues de l'opposition qui nous a fait dépasser la durée prévue. Nous étions...

[Traduction]

La présidente: Une personne à la fois.

M. Deschênes-Thériault a la parole, mais je vais l'interrompre pour une petite minute. Je suis désolée.

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

La présidente: Nous avons déjà dépassé les deux heures prévues pour la réunion. Tout le monde est-il d'accord pour lever la séance?

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, j'aurais besoin d'informations et j'aimerais que vous m'aidiez.

Mon collègue dit que cette motion va ralentir l'étude. Son monologue ne ralentirait-il pas aussi l'étude? Un débat implique-t-il une seule personne ou plusieurs? Est-il en train de débattre quand il parle tout seul? C'est ce que j'essaie de comprendre.

Pouvez-vous m'aider à le comprendre?

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée. Il a la parole.

Plaît-il au Comité de lever la séance? Nous pouvons suspendre la séance, puis, lundi, revenir sur le sujet.

Des députés: Non.

La présidente: Nous avons dépassé les deux heures prévues. Comme il n'y a pas de consentement unanime pour lever la séance, je vais la suspendre.

La séance est suspendue, et lundi, nous reviendrons sur le sujet.

[La séance est suspendue le mercredi 3 décembre à 18 h 32]

[La séance reprend le mercredi 10 décembre à 16 h 35]

● (18435)

La présidente: La séance est ouverte.

Nous reprenons la réunion numéro 20 du Comité permanent de la science et de la recherche, qui a été suspendue le mercredi 3 décembre. Au moment de la suspension, le Comité débattait d'une motion présentée par M. Baldinelli.

Quand notre dernière séance a été suspendue, des échanges très animés avaient lieu, et c'est pourquoi j'ai voulu donner à tous les membres du Comité le temps de se rencontrer hors ligne, dans un environnement moins tendu, pour réfléchir à la meilleure façon de procéder. En tout temps, nos travaux se sont déroulés conformément au Règlement ainsi qu'au document intitulé *La procédure et les usages de la Chambre des communes*. Je demande aux députés et au personnel de tous les partis d'observer le décorum et de se respecter les uns les autres, ainsi que le lieu où nous avons été envoyés.

La liste des intervenants, telle qu'elle était quand nous avons suspendu la séance, reste inchangée. Nous discutons de la motion. M. Deschênes-Thériault a la parole, après quoi ce sera au tour de M. Hogan — il n'est pas présent aujourd'hui —, de M. Baldinelli et de M. Ho. Voilà où nous en étions.

Monsieur Deschênes-Thériault, vous avez la parole.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

En fait, j'avais presque terminé mon intervention, la semaine dernière. Je sens que mes collègues auraient aimé continuer d'entendre mes craintes par rapport à la motion, mais je n'ai plus rien à ajouter. Merci.

[Traduction]

La présidente: D'accord.

C'est maintenant au tour de M. Baldinelli.

Tony Baldinelli: Madame la présidente, je serai bref. Je voudrais passer au vote, je n'ai donc rien à ajouter. J'attends avec impatience le vote sur la motion.

La présidente: C'est maintenant au tour de M. Ho.

Vincent Ho: Je suis d'accord avec mon collègue, monsieur Baldinelli. Passons au vote. Je pense que nous avons entendu suffisamment d'obstructions parlementaires des libéraux ces deux ou trois dernières semaines.

La présidente: Je n'ai pas de liste. Pouvons-nous passer au vote? Je vais seulement lire la motion pour que tout le monde soit au courant. La motion se lit ainsi:

Que le Comité permanent des sciences et de la recherche prolonge d'une séance son étude sur l'intelligence artificielle et que le Comité invite à nouveau tous les témoins qui devaient comparaître le lundi 1^{er} décembre 2025.

Comme personne ne semble vouloir en débattre, je vais demander au greffier de mettre la motion aux voix.

(La motion est adoptée par 9 voix contre 0.)

La présidente: Nous avons adopté la motion, donc nous allons mettre la réunion à l'horaire de l'année prochaine. Le greffier travaillera avec les témoins pour cela.

Y a-t-il d'autres intervenants?

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

J'aimerais revenir à la motion que j'ai proposée lors de la séance du 5 novembre dernier. Elle concernait les iniquités du financement dans le système de la recherche, afin de pouvoir en faire l'analyse en ayant accès à certaines données.

J'ai discuté de ce sujet avec quelques-uns de mes collègues. Je pense qu'ensemble, nous pourrions trouver une entente pour nous assurer que les principes en matière d'éthique, de confidentialité et de sécurité des données sont bien respectés. Je pense qu'il nous faut tenir des discussions pour établir ce que nous voulons faire.

Je rappelle publiquement la situation, qui est assez simple. Nous avons fait une étude au sujet des critères de financement visant l'excellence de la recherche au Canada. Nous avons eu la surprise d'apprendre — c'est mon cas, du moins — qu'un chercheur avait tenté d'obtenir des données dans le cadre d'une recherche pour laquelle il recevait déjà du financement du Conseil de recherches en sciences humaines et était soutenu par un comité d'éthique. Il s'est fait refuser l'accès aux données par deux des trois organismes subventionnaires. Le Conseil de recherches en sciences humaines lui a permis d'obtenir certaines données pour analyser, notamment, ces principes d'iniquité dans le système de la recherche, dans la distribution du financement ou encore dans la façon dont celui-ci est accordé. Malheureusement, les Instituts de recherche en santé du Canada ainsi que le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie ont refusé.

Voilà les motivations qui m'amènent à remettre cette motion en avant, en tentant évidemment d'obtenir la collaboration de mes collègues et en envoyant un message très simple, mais fort, à la communauté scientifique qui nous écoute et qui nous regarde. Il faut comprendre que ce que nous tentons de faire actuellement est déjà fait par un organisme subventionnaire. Nous souhaitons seulement qu'il y ait une uniformité dans le protocole et dans la façon dont les chercheurs accrédités pourront accéder aux données par l'entremise de ces trois organismes subventionnaires.

En somme, nous tentons tout simplement d'avoir une meilleure uniformité dans la gestion des données de la part des trois organismes subventionnaires, encore une fois, pour permettre de faire avancer la science et les connaissances, ainsi que pour permettre aux chercheurs qui veulent faire de la recherche d'avoir accès à ces données. Sans données, on ne fait pas de recherche. Les gens le savent très bien, surtout les députés autour de la table.

Je suis curieux d'entendre mes collègues à ce sujet. Évidemment, je sais que nous avons eu des discussions et que nous tentons de clarifier le tout le plus simplement possible, parce que nous voulons tous en arriver au même résultat. Je pense aussi que nous voulons surtout arriver à Noël.

Je peux évidemment parler encore de la motion qui a été proposée initialement, mais je préférerais l'éviter, faire gagner du temps à tout le monde et ne pas répéter tout ça.

Je souhaiterais que, au cours des 30 prochains jours, nous puissions demander aux organismes subventionnaires de se pencher là-dessus et de nous présenter la solution qu'ils auront trouvée pour assurer la transmission de ces données. On parle toujours de données anonymisées. Il faut s'assurer du moins d'iniquité possible, je le

souhaite, dans la façon de financer la recherche dans le système canadien.

Madame la présidente, voulez-vous que je lise la motion de nouveau, ou en reparlons-nous plutôt ensemble?

• (18440)

[Traduction]

La présidente: Allez-y, monsieur Noormohamed.

[Français]

Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Si nous liions la motion de nouveau et que nous en discutons ensemble, nous pourrions peut-être trouver une solution qui nous conviendra à tous.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je vais donc relire la motion que j'ai déposée lors de la réunion du 5 novembre:

Puisque le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) a déjà démontré sa capacité de transmettre directement à des chercheurs accrédités des données désagrégées, conformément aux exigences éthiques et légales en vigueur.

Que le Comité demande au gouvernement de créer un protocole officiel et permanent de transfert sécurisé des données détenues par les trois conseils subventionnaires, à savoir le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), soient les données désagrégées de l'ensemble des demandes déposées, qu'elles aient été financées ou non financées, pour l'ensemble des programmes de financement des étudiants et des professeurs depuis la maîtrise.

Que ce protocole vise à rendre accessibles, sous forme désagrégée, anonymisée et sécurisée, l'ensemble des données relatives aux demandes de financement déposées, qu'elles aient été financées ou non, pour tous les programmes de financement des étudiants et des professeurs, à partir du niveau de la maîtrise.

Que cela inclut les (1) données démographiques des candidats et collaborateurs, incluant les réponses des candidats au questionnaire sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), les (2) établissements et départements des candidats, y compris les établissements des collaborateurs, la (3) langue de la demande, la (4) l'ensemble des données sur le type de demande et le contenu des projets (année de la demande, programme de subvention, discipline, titre, résumé, montant demandé par le candidat) ainsi que l'identité du comité d'évaluation, commentaires, avis, scores attribués aux demandes pour chaque critère et le (6) résultat de la demande ainsi que le montant attribué.

Que l'accès à ces données soit offert à des chercheurs agréés ayant reçu une approbation par un comité d'éthique reconnu dans le cadre d'un projet de recherche, et que celles-ci soient partagées selon un protocole de sécurité conforme au modèle international « Five Safes » utilisé par Statistique Canada et ses Centres de données de recherche.

Que le gouvernement assume la coordination de ce processus et dépose devant le Comité, dans les soixante jours, un plan d'action précisant l'organisme dépositaire responsable de la conservation et du transfert des données, les modalités d'anonymisation et de sécurité, ainsi que le calendrier de mise en œuvre et de diffusion.

J'aimerais maintenant que nous prenions un moment pour tenter, ensemble, de la simplifier ou de la réécrire. D'après les discussions que j'ai eues avec mes collègues, je comprends qu'on ne souhaite pas nécessairement créer un type de critères précis, comme si un chercheur allait faire une recherche, mais simplement assurer une certaine uniformité entre les protocoles lorsque les organismes subventionnaires transmettront des données aux scientifiques qui seront accrédités. Si mes collègues le souhaitent, nous pouvons suspendre la réunion pour en discuter ensemble et prendre le temps de bien l'écrire. Ensuite, nous pourrions poursuivre nos travaux.

● (18445)

[Traduction]

La présidente: Merci.

Allez-y, monsieur Deschênes-Thériault.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Je remercie mon collègue de sa motion, qui est intéressante. Nous pourrions suspendre la réunion pour l'améliorer...

[Traduction]

La présidente: Excusez-moi de vous interrompre.

M. Blanchette-Joncas a demandé à ce que la séance soit suspendue, donc je vais suspendre la séance quelques minutes pour que les députés puissent travailler là-dessus.

La séance est suspendue.

● (1645)

(Pause)

● (1740)

● (18540)

La présidente: Reprenons nos travaux.

Nous avons reçu la motion, et elle a été communiquée à tous les députés. La discussion est ouverte au débat.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

C'est avec beaucoup de fierté que je vais lire la motion issue du travail que mes fantastiques collègues du Comité et moi avons accompli:

Attendu que les trois conseils fédéraux de recherche, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), font la promotion de la recherche sur la recherche, laquelle exige l'accès à des données de haute qualité;

Que le Comité demande au gouvernement d'ordonner aux trois Conseils d'élaborer un protocole de gestion des données ainsi qu'un processus sécurisé de transfert de données afin de permettre l'évaluation de la répartition du financement;

Que ce protocole vise à rendre accessibles, sous une forme désagrégée, anonymisée et sécurisée, toutes les données relatives aux demandes de financement soumises, qu'elles aient été financées ou non, pour l'ensemble des programmes de financement destinés aux étudiants et au corps professoral, à partir du niveau de la maîtrise;

Que l'ensemble des données comprenne toutes les variables désagrégées et anonymisées nécessaires pour évaluer l'équité, l'impartialité et les biais potentiels, y compris, sans s'y limiter, le stade de carrière, le domaine de recherche, la langue de la demande, le type d'établissement et les variables d'auto-identification des groupes en quête d'équité recueillies selon les cadres existants des trois Conseils; [...]

Que l'accès à ces données soit accordé aux chercheurs accrédités ayant reçu l'approbation d'un comité éthique de la recherche reconnu, et que ces données soient partagées conformément à un protocole de sécurité aligné sur le modèle international « Five Safes » utilisé par Statistique Canada et ses Centres de données de recherche;

Que ce processus soit conforme à l'ensemble des lois et politiques fédérales pertinentes en matière de protection des renseignements personnels et de gouvernance des données, notamment la Loi sur la protection des renseignements personnels et la Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée;

Que le gouvernement assume la responsabilité de la coordination de ce processus et présente au Comité, dans un délai de 30 jours, un plan d'action précisant l'organisme responsable de l'entreposage et du transfert des données, les procé-

dures d'anonymisation et de sécurité, ainsi que le calendrier de mise en œuvre et de diffusion.

[Traduction]

Tony Baldinelli: Il y a un point dans une des phrases qui ne devrait pas être là, s'il vaut la peine de le souligner.

● (18545)

La présidente: D'accord.

Nous avons la motion de M. Blanchette-Joncas. La discussion est ouverte au débat.

Monsieur Baldinelli, allez-y.

Tony Baldinelli: Encore une fois, sur le plan grammatical, il y a un point qui ne devrait pas être là, mais tout le reste me va. Je parle du paragraphe où il est indiqué « Que ce protocole vise à rendre accessibles, sous une forme désagrégée, anonymisée et sécurisée, toutes les données relatives aux demandes de financement soumises ». Il y a un point, puis il est indiqué « qu'elles aient été financées ou non ».

Taleb Noormohamed: Je pense que c'est une virgule.

Tony Baldinelli: Est-ce une virgule?

Taleb Noormohamed: Oui.

Tony Baldinelli: Écoutez, je n'ai pas mes lunettes.

Dans ce cas, très bien. Poursuivons.

La présidente: Allez-y, monsieur Deschênes-Thériault.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Pendant que mon collègue lit la motion, je veux souligner le beau travail collaboratif que nous avons fait. Cela montre que nous sommes capables de travailler ensemble. C'est aussi une motion intéressante en ce qui concerne le protocole de recherche. Cela peut être utile dans différents contextes, notamment si on s'intéresse à la question de la recherche en français. De telles données permettent de mieux comprendre les variables qui entrent en jeu dans l'attribution du financement, comme la langue de la demande et la taille de l'établissement, par exemple. Je serai donc content de voter en faveur de la motion.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Deschênes-Thériault.

Si les députés veulent analyser toute la motion, devrais-je suspendre la séance?

Un député: Suspendons la séance.

La présidente: D'accord, je suspends la séance.

● (1745)

(Pause)

● (1800)

● (18600)

La présidente: Reprenons.

M. Blanchette-Joncas a la parole.

Pourriez-vous lire la motion, s'il vous plaît?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

Souhaitez-vous que je relise la motion depuis le début ou seulement ce qui n'a pas été traduit?

[Traduction]

La présidente: Pour que ce soit clair pour tout le monde, veuillez lire l'intégralité de la motion, s'il vous plaît.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord. Je reprends mon souffle et je plonge:

Attendu que les trois conseils fédéraux de recherche, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), font la promotion de la recherche sur la recherche, laquelle exige l'accès à des données de haute qualité;

Que le Comité demande au gouvernement d'ordonner aux trois Conseils d'élaborer un protocole de gestion des données ainsi qu'un processus sécurisé de transfert de données afin de permettre l'évaluation de la répartition du financement;

Que ce protocole vise à rendre accessibles, sous une forme désagrégée, anonymisée et sécurisée, toutes les données relatives aux demandes de financement soumises, qu'elles aient été financées ou non, pour l'ensemble des programmes de financement destinés aux étudiants et au corps professoral, à partir du niveau de la maîtrise;

Que l'ensemble des données comprenne toutes les variables désagrégées et anonymisées nécessaires pour évaluer l'équité, l'impartialité et les biais potentiels y compris, sans s'y limiter, le stade de carrière, le domaine de recherche, la langue de la demande, le type d'établissement et les variables d'auto-identification des groupes en quête d'équité recueillies selon les cadres existants des trois Conseils, et que toute variable anonymisée supplémentaire requise par des chercheurs qualifiés pour mener des analyses rigoureuses d'équité ou de biais soit également rendue accessible, dans la mesure permise par la législation fédérale sur la protection des renseignements personnels;

Que les trois Conseils harmonisent les définitions, les structures de codage et la documentation des données entre leurs organismes respectifs afin d'assurer la comparabilité et l'utilisabilité des données diffusées pour les analyses d'équité et de biais;

Que l'accès à ces données soit accordé aux chercheurs accrédités ayant reçu l'approbation d'un comité d'éthique de la recherche reconnu, et que ces données soient partagées conformément à un protocole de sécurité aligné sur le modèle international « Five Safes » utilisé par Statistiques Canada et ses Centres de données de recherche;

Que ce processus soit conforme à l'ensemble des lois et politiques fédérales pertinentes en matière de protection des renseignements personnels et de gouvernance des données, notamment la Loi sur la protection des renseignements personnels et la Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée;

Que le gouvernement assume la responsabilité de la coordination de ce processus et présente au Comité, dans un délai de 30 jours, un plan d'action précisant l'organisme responsable de l'entreposage et du transfert des données, les procédures d'anonymisation et de sécurité, ainsi que le calendrier de mise en œuvre et de diffusion.

Voilà la motion complète. Je remercie encore une fois mes collègues de leur collaboration et de leur esprit d'équipe.

• (18605)

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous sommes saisis d'une motion. Quelqu'un veut-il en débattre? Je ne vois personne.

Ai-je le consentement unanime pour adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

La présidente: Félicitations. C'est bon de voir que les membres du Comité travaillent en collaboration. C'est peut-être l'esprit des fêtes.

Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: Madame la présidente, j'aimerais revenir à la motion que j'ai déposée précédemment au sujet de la comparaison de la ministre devant notre comité. Si je comprends bien, on en a discuté. Nous avons manifestement commencé à en débattre. Si je comprends bien, nous serons peut-être en mesure de régler cette question aujourd'hui.

Je crois qu'il y a des amendements dont on voudrait peut-être discuter, mais j'aimerais savoir si nous pouvons revenir à cette motion, s'il vous plaît.

La présidente: Pouvez-vous lire la motion, s'il vous plaît?

Taleeb Noormohamed: Oui. La motion se lit ainsi:

Que le Comité invite la ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique ainsi que la ministre responsable du DEC, Mélanie Joly, à comparaître devant le Comité sur le thème de son mandat au plus tard le 5 février 2026.

C'est la motion originale que nous avons présentée. Si je comprends bien, certains souhaitent la modifier. Nous avons discuté d'amendements possibles, et je pense que nous sommes tous d'accord.

La présidente: M. Noormohamed a présenté une motion.

Allez-y, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli: J'ai parlé avec certains de mes collègues, et nous avons...

La présidente: Deux personnes ne peuvent pas parler en même temps. C'est une personne à la fois. Laissez les interprètes écouter.

Tony Baldinelli: J'ai des amendements à proposer à mon collègue au sujet de sa motion. J'aimerais en faire part à mes collègues maintenant afin qu'ils puissent les étudier, puis nous pourrions prendre une décision au sujet de la motion.

Je vais les communiquer à tout le monde maintenant.

La présidente: Les avez-vous dans les deux langues officielles?

Tony Baldinelli: Oui.

La présidente: D'accord, nous allons les distribuer à tous les membres.

Je vais lire la motion, parce que je pense que l'on a perdu quelque chose dans l'interprétation.

Que le Comité invite la ministre de l'Industrie et le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique à comparaître devant le Comité sur le thème de leurs mandats, séparément pendant deux heures chacun, au plus tard le 5 février 2026; et si les ministres ne comparaissent pas au plus tard le 5 février 2026, le président signalera automatiquement leur absence à la Chambre.

Voici la motion avec l'amendement présenté par M. Baldinelli.

Allez-y, monsieur Rana.

Aslam Rana: Le ministre de l'Intelligence artificielle a déjà comparu devant nous. Voulons-nous le convoquer ici encore une fois?

La présidente: Allez-y, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli: C'est parce que la discussion concerne les deux ministres.

Je remercie mon collègue d'avoir posé la question, mais les deux mandats sont visés.

• (18610)

Aslam Rana: Merci.

La présidente: Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: Comme je sais que mon ami d'en face le sait, je m'en voudrais de ne pas demander si nous pouvions prévoir une heure par ministre.

La présidente: Présentez-vous un amendement?

Taleeb Noormohamed: Je lui posais une question. Nous pourrions décider de ce que nous ferons par la suite.

La présidente: Est-ce un amendement amical?

Taleeb Noormohamed: Oui, s'il l'acceptait.

Tony Baldinelli: Je préférerais deux heures. Nous verrons ensuite à quoi ressemble l'horaire des ministres.

J'ai été assez déçu que nous n'ayons pas convoqué le ministre pour deux heures complètes dans le cadre de l'étude sur l'IA; il a plutôt comparu pendant une heure seulement. Je demanderais que les deux heures soient conservées dans la demande.

La présidente: Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: C'est dans la demande. Voyons où cela va nous mener.

La présidente: D'accord.

Comme la discussion semble être terminée, y a-t-il consentement unanime pour adopter la motion de M. Noormohamed et l'amendement de M. Baldinelli?

(La motion modifiée est adoptée.)

La présidente: J'aimerais demander aux députés s'ils sont d'accord pour rédiger aujourd'hui les instructions de rédaction pour les deux rapports sur l'équité, la diversité et l'inclusion et la résistance aux antimicrobiens pour que les analystes puissent y travailler, et nous pourrions avoir nos ébauches de rapport à notre retour. Est-ce que cela convient à tout le monde?

Des députés: D'accord.

La présidente: Les instructions de rédaction se font à huis clos. Nous devons suspendre la séance, parce que, actuellement, il s'agit d'une séance publique, et nous poursuivrons à huis clos pour donner les instructions de rédaction.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je ne vois pas de problème à établir les instructions pour les prochains rapports, mais ce n'était pas prévu aujourd'hui.

Quand nous le savons à l'avance, nous nous préparons pour nous assurer de donner les bonnes directives pour la rédaction du rapport. Je me sens à l'aise et je suis disposé à ce que nous commençons. J'essaie de trouver une ouverture chez mes collègues si nous avons d'autres ajustements à faire, mais je ne veux pas retarder les travaux du Comité. Nous pourrions peut-être le refaire au cours des prochains jours.

J'essaie de voir comment nous pouvons nous organiser.

[Traduction]

La présidente: C'est aux députés de prendre la décision et de m'en informer. Si nous voulons rédiger les instructions de rédaction, nous pouvons le faire aujourd'hui. Si les députés ne sont pas préparés, nous devons attendre à notre retour.

Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: Pour que ce soit juste pour tout le monde, si la question est de savoir si M. Blanchette-Joncas a eu le temps — évidemment, nous travaillons sur un grand nombre de dossiers — de donner des instructions de rédaction, si tout le monde est d'accord, une option serait de commencer la rédaction des instructions de...

La présidente: J'ai une proposition. D'après la discussion que j'ai eue avec l'analyste, si tout le monde n'est pas prêt aujourd'hui, une personne de chaque parti pourrait envoyer des instructions de rédaction par écrit à l'analyste d'ici le 23 décembre, si les députés le souhaitent. Puis, les analystes pourront commencer à travailler sur l'ébauche des rapports. À notre retour, nous trouverons un moment pour examiner l'ébauche des rapports.

Allez-y, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli: Nous aurons tout de même l'ébauche des rapports à notre retour. Même si on obtient une réponse d'ici le 23 décembre, cela ne nous empêchera pas de recevoir l'ébauche des rapports.

La présidente: Je vais communiquer l'information à l'analyste, qui la communiquera à tout le monde.

Kelsey Brennan (attachée de recherche auprès du comité): L'horaire exact est difficile à établir à l'avance; il dépendra de la longueur des rapports, mais nous devrions être en mesure de les faire traduire au plus tard à la mi-janvier pour un examen possible au début du mois de février.

• (18615)

La présidente: Est-ce que cela convient à tout le monde?

Tony Baldinelli: On parle des deux rapports, n'est-ce pas?

La présidente: Oui.

Est-ce que cela convient à tout le monde?

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Avez-vous nommé les rapports? Je veux m'assurer que c'est clair pour tout le monde; vous parlez bien du rapport sur l'impact des critères d'attribution du financement fédéral sur l'excellence de la recherche au Canada et du rapport sur la résistance aux antimicrobiens, n'est-ce pas?

[Traduction]

La présidente: Oui, les deux, parce que nous avons terminé les séances prévues pour ces études.

Comme nous avons adopté la motion qui visait à tenir une réunion supplémentaire sur l'intelligence artificielle, nous devons faire cela avant de pouvoir donner des instructions de rédaction. Après cette réunion, nous aurons le résumé des témoignages et nous pourrions examiner cela, donc ce sera pour cela également.

Avant la fin de la journée du 23 décembre, veuillez envoyer les instructions au greffier du Comité. Elles seront communiquées aux analystes afin qu'ils puissent commencer le travail.

Y a-t-il autre chose?

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame la présidente, je me permets de souhaiter de joyeuses Fêtes à tous les membres du Comité ainsi qu'à la communauté scientifique qui nous écoute attentivement. Nous saluons ses membres, nous pensons à eux et nous leur souhaitons du temps de qualité avec leurs familles et leurs proches.

Je veux évidemment remercier tous les gens qui permettent les travaux de ce comité, à savoir les analystes, les greffiers, les interprètes et tous les techniciens. Je les remercie de leur beau travail et je les remercie de nous permettre de faire avancer la science au Canada.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Blanchette-Joncas.

Au nom de tous les membres du Comité, je me permets de remercier le greffier du Comité et nos extraordinaires analystes de tout le travail qu'ils font. C'est difficile de faire notre travail sans leur. La session a été productive. Nous avons accompli du travail important.

J'aimerais prendre un instant pour remercier tous les députés du travail qu'ils ont accompli au sein de notre important comité. La communauté scientifique et les chercheurs s'intéressent à nos travaux.

Aussi, je dis un gros merci à tout le personnel de tous les partis; le personnel des députés, ainsi que tout le personnel des bureaux des whips et des bureaux des leaders de la Chambre.

Des députés: Bravo!

La présidente: Ce serait impossible de faire notre travail sans l'aide de notre personnel.

Je remercie en particulier les membres de mon équipe qui nous donnent beaucoup de temps, surtout Jeffrey Jedras.

Aussi, au nom de tous les membres du Comité, je remercie chaleureusement nos interprètes de tout le travail qu'ils font.

Je souhaite de joyeuses fêtes à tous les députés et à tout le personnel. De ma famille à la vôtre, joyeux Noël, joyeuses fêtes et le meilleur pour 2026. Les Canadiens nous ont élus ici pour que nous fassions un travail précis. Faisons-le. J'ai très hâte de voir ce que 2026 nous réserve.

Des députés: Bravo!

La présidente: Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

La présidente: Je vous remercie tous de votre collaboration aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>